

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, November 23, 2023

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day at 9:15 a.m. [ET] to study Bill S-14, An Act to amend the Canada National Parks Act, the Canada National Marine Conservation Areas Act, the Rouge National Urban Park Act and the National Parks of Canada Fishing Regulations.

Senator Rosa Galvez (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Hello. My name is Rosa Galvez, I am a senator from Quebec, and I am the chair of the committee. Today, we are conducting a meeting of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources.

I'd like to begin with a little reminder. Before asking and answering questions, I would ask members and witnesses in the room to refrain from leaning in too close to the microphone or removing their earpieces when doing so. This will avoid any sound feedback that could negatively impact the committee staff in the room.

[*English*]

Before I ask my fellow committee members to introduce themselves, I would like to welcome Senator Judy White, who is joining this committee as a permanent member. Thank you so much. I will ask committee members to introduce themselves.

[*Translation*]

Senator Miville-Dechêne: Julie Miville-Dechêne, from Quebec.

[*English*]

Senator White: Judy White, Newfoundland and Labrador.

Senator Sorensen: Karen Sorensen, Alberta. I am the sponsor of this bill, and I live in Banff National Park, Treaty 7 territory.

Senator McCallum: Mary Jane McCallum, from the Barren Lands First Nation in Manitoba. Thank you.

Senator Wells: David Wells, Newfoundland and Labrador.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 23 novembre 2023

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 9 h 15 (HE), avec vidéoconférence, pour étudier le projet de loi S-14, Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux du Canada, la Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada, la Loi sur le parc urbain national de la Rouge et le Règlement sur la pêche dans les parcs nationaux du Canada.

La sénatrice Rosa Galvez (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La présidente : Bonjour. Je m'appelle Rosa Galvez, je suis une sénatrice du Québec et je suis présidente de ce comité. Aujourd'hui, nous tenons une séance du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles.

J'aimerais commencer par un petit rappel. Avant de poser des questions et d'y répondre, je demanderais aux membres et aux témoins présents dans la salle de s'abstenir de se pencher trop près du microphone ou de retirer leur oreillette lorsqu'ils le font. Cela permettra d'éviter tout retour sonore qui pourrait avoir un impact négatif sur le personnel du comité dans la salle.

[*Traduction*]

Avant de demander à mes collègues de se présenter, je voudrais souhaiter la bienvenue à la sénatrice Judy White, qui se joint au comité en tant que membre permanent. Je l'en remercie infiniment. Je vais demander aux membres du comité de se présenter.

[*Français*]

La sénatrice Miville-Dechêne : Julie Miville-Dechêne, du Québec.

[*Traduction*]

La sénatrice White : Judy White, sénatrice de Terre-Neuve-et-Labrador.

La sénatrice Sorensen : Karen Sorensen, sénatrice de l'Alberta. Je parraine le projet de loi à l'étude, et je vis dans le parc national Banff, un territoire visé par le Traité n° 7.

La sénatrice McCallum : Mary Jane McCallum, membre de la Première Nation de Barren Lands au Manitoba. Je vous remercie de votre attention.

Le sénateur Wells : David Wells, sénateur de Terre-Neuve-et-Labrador.

Senator Arnot: David Arnot, Saskatchewan. I live in Treaty 6 territory.

The Chair: I wish to welcome all of you and viewers across the country who are watching our proceedings.

Today the committee has invited government officials to appear as part of its examination of Bill S-14, An Act to amend the Canada National Parks Act, the Canada National Marine Conservation Areas Act, the Rouge National Urban Park Act and the National Parks of Canada Fishing Regulations. Apart from the officials, we have other guests from Indigenous people groups and also people who work in public health. For our first panel, we welcome: Adeline Salomonie, Director, Marine and Wildlife, Qikiqtani Inuit Association, in person; Professor Ryan Norris, Department of Integrative Biology, University of Guelph, by video conference; and Dr. Melissa Lem, Canadian Association of Physicians for the Environment, by video conference.

Welcome, and thank you for being with us. Each of you have five minutes for your opening remarks, starting with Ms. Salomonie. The floor is yours.

Adeline Salomonie, Director, Marine and Wildlife, Qikiqtani Inuit Association: Thank you. [*Indigenous language spoken*] good morning. My name is Adeline Salomonie. I am the Director, Marine and Wildlife with the Qikiqtani Inuit Association, which oversees the work related to Tallurutiup Imanga National Marine Conservation Area. We are currently located in Iqaluit. However, we have five affected communities within Tallurutiup Imanga and 25 employees within that section.

Our 25 employees within Tallurutiup Imanga provide food security for the affected communities they live in as well as research and monitoring, community engagement activities and search and rescue. Our department is currently — I would say — 99% Inuit employment. We're very proud of that and very proud of the work and the food security that our [*Indigenous language spoken*] programs have been able to provide within Tallurutiup Imanga.

Thank you very much.

The Chair: Professor Ryan Norris, the floor is yours.

Le sénateur Arnot : David Arnot, sénateur de la Saskatchewan. Je vis dans un territoire visé par le Traité n° 6.

La présidente : Je souhaite la bienvenue à chacun de vous et aux téléspectateurs de l'ensemble du pays qui regardent nos délibérations.

Aujourd'hui, le comité a invité des hauts fonctionnaires du gouvernement à comparaître dans le cadre de son examen du projet de loi S-14, Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux du Canada, la Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada, la Loi sur le parc urbain national de la Rouge et le Règlement sur la pêche dans les parcs nationaux du Canada. Outre les hauts fonctionnaires, nous recevons d'autres invités représentant des groupes autochtones et des personnes travaillant dans le domaine de la santé publique. Nous accueillons notre premier groupe de témoins qui est composé des personnes suivantes: Adeline Salomonie, directrice, Affaires marines et de la faune, Qikiqtani Inuit Association, qui comparaît en personne; le professeur Ryan Norris, Département de biologie intégrative, Université de Guelph, qui comparaît par vidéoconférence; et Dre Melissa Lem, Association canadienne des médecins pour l'environnement, qui comparaît par vidéoconférence.

Je vous souhaite la bienvenue, et je vous remercie de vous être joints à nous. Chacun d'entre vous dispose de cinq minutes pour faire sa déclaration préliminaire, en commençant par Mme Salomonie. La parole est à vous, madame.

Adeline Salomonie, directrice, Affaires marines et de la faune, Qikiqtani Inuit Association : Je vous remercie. [*Mots prononcés dans une langue autochtone*] Bonjour. Je m'appelle Adeline Salomonie. Je suis directrice des Affaires marines et de la faune à la Qikiqtani Inuit Association, laquelle supervise les travaux liés à l'aire marine nationale de conservation de Tallurutiup Imanga. Nous nous trouvons actuellement à Iqaluit. Cependant, il y a cinq communautés touchées au sein de Tallurutiup Imanga, et 25 employés qui travaillent dans cette section.

Nos 25 employés qui travaillent à l'intérieur de Tallurutiup Imanga assurent la sécurité alimentaire des communautés touchées dans lesquelles ils vivent. Ils mènent aussi des recherches, assurent la surveillance, organisent des activités de sensibilisation communautaire et rendent des services de recherche et de sauvetage. Notre département emploie actuellement — je dirais — 99 % d'Inuits. Nous sommes très fiers de cela et très fiers du travail et de la sécurité alimentaire que nos programmes [*mots prononcés dans une langue autochtone*] ont été en mesure de fournir à Tallurutiup Imanga.

Je vous remercie de votre attention.

La présidente : Professeur Ryan Norris, la parole est à vous.

Ryan Norris, Professor, Department of Integrative Biology, University of Guelph, as an individual: Good morning. I am Professor Ryan Norris. I am from the Department of Integrative Biology at the University of Guelph. My research focuses on conservation of wild populations, primarily birds, butterflies and salamanders. I've done quite a bit of research on parks nationally and regionally, and I have done quite a bit of work inside parks as well.

I am involved in a reintroduction of an endangered butterfly species here in Ontario. I've done a number of macro assessments of the effectiveness of the parks system in Canada. Thank you.

The Chair: Are those your opening remarks?

Mr. Norris: Yes, that's it. Thank you.

The Chair: Thank you. Dr. Melissa Lem, the floor is yours.

Dr. Melissa Lem, President, Canadian Association of Physicians for the Environment: Thank you and good morning, committee members. I appreciate the opportunity to speak to you today about Bill S-14. As a family physician and President of the Canadian Association of Physicians for the Environment, whose mission is to better human health by protecting the planet, I wholeheartedly support the spirit of this well-named bill, Protecting Canada's Natural Wonders Act.

On a personal level, I want to share how much access to nature meant to me in my formative years. I grew up in the suburbs of Toronto in a majority White neighbourhood where local green spaces, including Rouge Park, which we now know as Rouge National Urban Park, were essential places for me to escape bullying and racism and find belonging. Bruce Peninsula National Park is where I fell in love with nature during my family's camping trips, splashing in the blue waters of Georgian Bay, and looking up at the dark sky filled with thousands of stars away from the glow of the city.

Research tells us that children who spend more time in nature are more likely to grow up into adult environmentalists, and I am a living example of this. Over and above the biodiversity values and pro-environmental behaviours that nature access inspires across the lifespan, it is so clear to me as a practising physician how important it is that we prioritize nature-positive measures within our cities and beyond.

Ryan Norris, professeur, Département de biologie intégrative of Integrative Biology, University of Guelph, as an individual : Bonjour, je suis le professeur Ryan Norris. Je suis le professeur Ryan Norris. Je travaille au département de biologie intégrative de l'Université de Guelph. Mes recherches sont axées sur la conservation des populations sauvages, et surtout les oiseaux, les papillons et les salamandres. J'ai mené pas mal de recherches sur les parcs à l'échelle nationale et régionale, et j'ai également réalisé pas mal de travaux à l'intérieur des parcs.

Je participe à la réintroduction d'une espèce de papillon en voie de disparition en Ontario. J'ai réalisé un certain nombre de macroévaluations de l'efficacité du système des parcs au Canada. Je vous remercie de votre attention.

La présidente : Était-ce votre déclaration préliminaire?

M. Norris : Oui, c'est tout ce que je voulais dire. Merci.

La présidente : Je vous remercie. Dre Melissa Lem, vous avez la parole.

Dre Melissa Lem, présidente, Association canadienne des médecins pour l'environnement : Merci. Bonjour, chers membres du comité. Je suis heureuse d'avoir l'occasion de vous parler aujourd'hui du projet de loi S-14. En tant que médecin de famille et présidente de l'Association canadienne des médecins pour l'environnement, dont la mission est d'améliorer la santé humaine en protégeant la planète, j'appuie sans réserve l'esprit de ce projet de loi appelé, Loi visant à protéger les merveilles naturelles du Canada, dont le nom est fort approprié.

D'un point de vue personnel, je souhaite vous faire part de l'importance que l'accès à la nature a eue pour moi au cours de mes années formatrices. J'ai grandi dans la banlieue de Toronto, dans un quartier majoritairement blanc, où les espaces verts locaux, y compris le parc de la Rouge, que nous connaissons aujourd'hui sous le nom de parc urbain national de la Rouge, étaient pour moi des lieux essentiels pour échapper à l'intimidation et au racisme et pour trouver un sentiment d'appartenance. C'est dans le parc national de la péninsule-Bruce où ma famille faisait des séjours de camping que je suis tombée amoureuse de la nature, en barbotant dans les eaux bleues de la baie Georgienne et en regardant le ciel noir rempli de milliers d'étoiles, loin des lumières des villes.

Les études montrent que les enfants qui passent plus de temps dans la nature sont plus susceptibles de devenir des environnementalistes à l'âge adulte, et j'en suis un exemple vivant. Outre les valeurs de biodiversité et les comportements environnementaux que l'accès à la nature inspire tout au long de la vie, il m'apparaît clairement, en tant que médecin praticienne, à quel point il est important que nous donnions la priorité à des mesures favorables à la nature dans nos villes et à l'extérieur de celles-ci.

In 2021, as we know, over 600 people died in British Columbia during the western heat dome. Patients streamed into my office with more cases of heat illness than I have ever seen in my entire career, and emergency room colleagues told me they were literally running from room to room intubating patients having seizures from heat stroke. Research from the BC Centre for Disease Control revealed that alongside advanced age, chronic disease and lack of inner cooling, lack of proximity to green space was an independent risk factor for death during the heat dome. The worst wildfires we saw in Canadian history this year filled hospitals with heart attacks and asthma exacerbations from smoke pollution, costing the Ontario health care system \$1.28 billion in just one week. The health harms of climate change we are seeing in real time stem from our historic lack of protection and respect for the ecosystems that form the foundation of our complex social and structural determinants of health. Only 20% of our health stats in Canada comes from our health care system, and the other 80% rely on factors like clean air, clean water and safe and healthy environments.

Though the Canadian Association of Physicians for the Environment campaigns to reduce fossil fuel use and demand, including advocacy for strong and effective greenhouse gas emissions caps, and banning fossil fuel advertising, the simultaneous truth is that we will not keep 1.5 alive without immediate action on nature protection. Scientists estimate that fully embracing nature-based solutions for climate change could get the world over one third of the way to its Paris agreement targets. Not only that, but nature protection and getting people to those outdoor spaces are broadly supported by my colleagues within the health care system. I also direct PaRx, Canada's national nature prescription program, powered by the BC Parks Foundation, where over 12,000 health professionals have issued over 600,000 prescriptions for time in nature to improve their patients' health. In 2022, we proudly and gratefully announced a collaboration with Parks Canada where our prescribers could prescribe free Parks Canada Discovery Passes to their patients to facilitate their access to nature.

Strong and effective regulations are also needed to keep nature protected as it protects our health. I applaud the amendments in this bill that will strengthen Canada's ability to prevent pollution and degradation of natural spaces, and I would also reinforce the

Comme nous le savons, en 2021, plus de 600 personnes sont mortes en Colombie-Britannique pendant le dôme de chaleur de l'Ouest. Les patients affluaient dans mon bureau, et j'ai observé plus de cas de maladies liées à la chaleur que je n'en ai jamais vu pendant toute ma carrière. De plus, mes collègues des urgences m'ont dit qu'ils couraient littéralement d'une pièce à l'autre pour intuber des patients en proie à des convulsions causées par des coups de chaleur. Des recherches menées par le Centre for Disease Control de la Colombie-Britannique ont révélé qu'en plus de l'âge avancé des patients, de leurs maladies chroniques et de l'absence de refroidissement intérieur, le manque d'espaces verts à proximité des patients était un facteur de risque indépendant lié aux décès enregistrés pendant le dôme de chaleur. Cette année, les pires incendies de forêt que nous ayons connus au cours de l'histoire du Canada ont rempli les hôpitaux de cas de crise cardiaque et d'exacerbation de l'asthme attribuable à la pollution causée par la fumée, ce qui a coûté au système de santé de l'Ontario 1,28 milliard de dollars en une seule semaine. Les effets néfastes du changement climatique sur la santé que nous constatons en temps réel découlent de notre manque historique de protection et de respect des écosystèmes qui constituent le fondement des déterminants sociaux et structurels complexes de notre santé. Seulement 20 % des résultats de santé au Canada dépendent de notre système de soins de santé; les 80 % restants reposent sur des facteurs comme la qualité de l'air, la qualité de l'eau et des environnements sûrs et sains.

Bien que l'Association canadienne des médecins pour l'environnement fasse campagne pour réduire l'utilisation et la demande de combustibles fossiles, notamment en plaidant pour des plafonds d'émissions de gaz à effet de serre solides et efficaces et pour l'interdiction de la publicité liée aux combustibles fossiles, le fait est que nous ne maintiendrons pas l'objectif de 1,5 degré Celsius sans prendre immédiatement des mesures en matière de protection de la nature. Les scientifiques estiment que l'adoption de solutions fondées sur la nature pour lutter contre le changement climatique pourrait permettre au monde entier d'atteindre plus d'un tiers des objectifs de l'accord de Paris. De plus, la protection de la nature et l'accès aux espaces extérieurs sont largement soutenus par mes collègues du système de santé. Je dirige également PaRx, le programme national canadien d'ordonnance d'activités dans la nature, soutenu par la BC Parks Foundation, dans le cadre duquel plus de 12 000 professionnels de la santé ont délivré plus de 600 000 ordonnances de passer du temps dans la nature, afin d'améliorer la santé de leurs patients. En 2022, nous avons annoncé avec fierté et gratitude une collaboration avec Parcs Canada, dans le cadre de laquelle nos médecins prescripteurs peuvent prescrire à leurs patients des cartes d'entrée Découverte de Parcs Canada gratuites afin de faciliter leur accès à la nature.

Une réglementation stricte et efficace est également nécessaire pour protéger la nature, comme elle protège notre santé. J'applaudis les modifications apportées au projet de loi qui renforceront la capacité du Canada à prévenir la pollution et la

importance of a right to a healthy environment and principles of environmental justice that were recently added to the Canadian Environmental Protection Act and ask that the committee consider these in how this bill will be enforced.

Protection of lands and waters in Canada must also take place in full collaboration with Indigenous peoples. Scientists estimate that intake of essential nutrients by B.C. First Nations could drop by over 30% by 2050 due to declines in marine food species from climate change. Protecting green and blue spaces while ensuring access to them for traditional practices are essential for avoiding unintended health consequences for Indigenous peoples who already suffer from lower health status due to systemic inequities.

In summary, concrete action today on nature conservation and protection is vital for healthy environments to sustain healthy people. The planet and our health systems are telling us loud and clear that there is no time for delay and also that there is broad support for these measures across Canada. Thank you.

The Chair: Thank you to our witnesses. We will go to the question period, starting with Senator Sorensen.

Senator Sorensen: Thank you for being here. My first question is for Ms. Salomonie. I understand that Parks Canada is currently working with Qikiqtani Inuit Association, or QIA, the Government of Nunavut and key federal departments to complete an interim management plan — I worked on many of those as well — to guide management of Tallurutiup Imanga among a National Marine Conservation Area. During the establishment process for the National Marine Conservation Area, I also understand there was extensive consultation with local communities. Can you expand for us what those consultations looked like, and I am curious how those negotiations are going on that plan.

Ms. Salomonie: Sure. Thank you for that question. Before the Tallurutiup Imanga agreement was signed, of course there were consultations, especially around what Inuit wanted within that region and what the boundary would look like for Tallurutiup Imanga. Since then, more community consultations are occurring within the Tallurutiup Imanga communities, in regards to either research and monitoring, consultations around small craft and community harbours. They are currently ongoing. It is a very

dégradation des espaces naturels, et je voudrais également insister sur l'importance du droit à un environnement sain et des principes de justice environnementale qui ont été récemment ajoutés à la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, et je demande que le comité en tienne compte dans la façon dont ce projet de loi sera appliqué.

La protection des terres et des eaux du Canada doit également être assurée en collaborant pleinement avec les peuples autochtones. Les scientifiques estiment que la consommation de nutriments essentiels par les Premières nations de la Colombie-Britannique pourrait diminuer de plus de 30 % d'ici 2050 en raison du déclin des espèces alimentaires marines causé par le changement climatique. Il est essentiel de protéger les espaces verts et bleus tout en veillant à ce que les peuples autochtones aient accès à ces espaces pour leurs pratiques traditionnelles, afin d'éviter que cela ait des conséquences involontaires sur la santé des peuples autochtones, qui souffrent déjà d'un état de santé moins bon en raison d'inégalités systémiques.

En résumé, il est essentiel de prendre dès maintenant des mesures concrètes en matière de conservation et de protection de la nature si l'on veut que des environnements sains permettent à la population de vivre en bonne santé. La planète et nos systèmes de santé nous disent haut et fort qu'il n'y a pas de temps à perdre et, en outre, ces mesures bénéficient d'un large soutien au Canada. Je vous remercie de votre attention.

La présidente : Je remercie nos témoins de leur exposé. Nous allons maintenant passer aux séries de questions, en commençant par donner la parole à la sénatrice Sorensen.

La sénatrice Sorensen : Je vous remercie de votre présence. J'adresse ma première question à Mme Salomonie. Je crois comprendre que Parcs Canada travaille actuellement avec la Qikiqtani Inuit Association, ou QIA, le gouvernement du Nunavut et les principaux ministères fédéraux à l'élaboration d'un plan de gestion provisoire — j'ai également travaillé à l'élaboration de plusieurs de ces plans — pour orienter la gestion de Tallurutiup Imanga, qui fait partie d'une aire marine nationale de conservation. J'ai également cru comprendre que les communautés locales avaient été largement consultées au cours du processus de création de l'aire marine nationale de conservation. Pouvez-vous nous expliquer en quoi consistaient ces consultations? De plus, je suis curieuse de savoir comment se déroulent les négociations concernant ce plan.

Mme Salomonie : Bien sûr. Je vous remercie de votre question. Avant la signature de l'accord relatif à Tallurutiup Imanga, des consultations ont bien sûr été menées, en particulier pour savoir ce que les Inuits voulaient dans cette région et à quoi ressembleraient les limites de Tallurutiup Imanga. Depuis, d'autres consultations des communautés de Tallurutiup Imanga ont lieu, que ce soit au sujet de la recherche et de la surveillance ou au sujet des petites embarcations et des ports

busy time for our department. I think we are currently about to start more consultations for Tallurutiup Imanga and Tuktoyaktuk as well.

Senator Sorensen: Thank you.

To Mr. Norris, I would mention I am a Guelph grad but not at the level of education you have, but I certainly enjoyed my time there. With the increase in the impacts of climate change and biodiversity loss, ensuring these lands can benefit from the highest level of protection is more important than ever. In your opinion, do you feel that Bill S-14 strengthens the tools used to operate and manage national parks and national marine areas and assures us that Parks Canada is better placed to deliver on the conservation agenda for the Government of Canada?

Mr. Norris: Yes, I do think it strengthens those tools. It provides Parks Canada with more power around substances, such as pesticides, that might come into parks. I think that's good.

Expanding the area of parks is always a good thing. We are at a fairly low level of total protected areas in Canada, I would say. Obviously, Parks Canada contributes to the total amount of protected area in Canada. It's about 3% or 4%, so it is important to expand the boundaries of the parks, too. Anything that can create a buffer between parks, protected areas, such as national parks, and non-protected areas will always be a good thing.

Senator Sorensen: I appreciate the work you do. I think when people think about national parks, they don't always necessarily think about the marine life in the national park. Again, I appreciate that is what you focus on.

Senator Miville-Dechêne: Welcome, Ms. Adeline Salomonie.

I know nothing about this new national marine area which will be created in your region. Could you please, for us who know little about it, tell us why you are interested in conservation of this area? What will it bring to the Inuit people in concrete terms? Why are you in agreement with this project and what will it bring to you? What kinds of rights will be enhanced or not? We need to know a little bit more about this place up there.

Ms. Salomonie: Thank you for your question.

Starting in the 1960s, Inuit have been advocating for the protection of Tallurutiup Imanga, or Lancaster Sound, from oil and gas development. Inuit are connected to the waters and the

communautaires. Ces consultations sont en cours en ce moment. C'est une période très chargée pour notre département. Je pense que nous sommes sur le point d'entamer d'autres consultations liées à Tallurutiup Imanga et à Tuktoyaktuk.

La sénatrice Sorensen : Je vous remercie.

Je mentionne à M. Norris que je suis diplômée de Guelph, mais que mon niveau d'instruction n'est pas identique au sien. Cependant, j'ai certainement aimé le temps que j'ai passé là-bas. Compte tenu de l'augmentation des répercussions du changement climatique et de la perte de biodiversité, il est plus important que jamais de s'assurer que ces terres peuvent bénéficier du degré de protection le plus élevé. À votre avis, le projet de loi S-14 renforce-t-il les outils utilisés pour exploiter et gérer les parcs nationaux et les aires marines nationales, et garantit-il que Parcs Canada est mieux placé pour exécuter le programme de conservation du gouvernement du Canada?

M. Norris : Oui, je pense qu'il renforce ces outils. Il donne à Parcs Canada plus de pouvoir en ce qui concerne les substances, comme les pesticides, qui pourraient pénétrer dans les parcs. Je pense que c'est une bonne chose.

De plus, l'élargissement de la superficie des parcs est toujours une bonne chose. Je dirais que le nombre total d'aires protégées au Canada est assez faible. Il est évident que Parcs Canada contribue à la superficie totale des aires protégées du Canada. Ces parcs représentent environ 3 ou 4 % de cette superficie. Il est donc important d'étendre les limites des parcs. Tout ce qui peut créer une zone tampon entre les parcs ou les zones protégées, comme les parcs nationaux et les zones non protégées, sera toujours une bonne chose.

La sénatrice Sorensen : Je vous suis reconnaissante du travail que vous réalisez. Je pense que lorsque les gens pensent aux parcs nationaux, ils ne pensent pas nécessairement à la vie marine qui s'y trouve. Je précise encore une fois que je suis heureuse que vous vous concentriez sur cet aspect.

La sénatrice Miville-Dechêne : Soyez la bienvenue, madame Adeline Salomonie.

Je ne sais rien de cette nouvelle aire marine nationale qui sera créée dans votre région. Pour nous qui savons peu de choses à ce sujet, pourriez-vous nous dire pourquoi vous vous intéressez à la conservation de cette aire? Qu'est-ce qu'elle apportera concrètement au peuple inuit? Pourquoi approuvez-vous ce projet et que vous apportera-t-il? Quels types de droits seront renforcés, ou non? Nous avons besoin d'en savoir un peu plus sur cet endroit.

Mme Salomonie : Je vous remercie de votre question.

Depuis les années 1960, les Inuits plaident pour la protection de Tallurutiup Imanga, ou détroit de Lancaster, contre l'exploitation pétrolière et gazière. Les Inuits ont noué des liens

wildlife very closely, so the importance of protecting this area was very near and dear to our hearts. It is within the High Arctic and North Baffin region of our area. The five affected communities — as I had mentioned — are Grise Fiord, Resolute Bay, Arctic Bay, Pond Inlet and Clyde River. The protection of it was very important but also what that could mean for Inuit within the area.

Right now within Tallurutiup Imanga, we have 25 employees decentralized. That's 25 people who are benefiting from economic opportunities and are able to have full-time jobs within their communities. Also, it allows our Inuit employees to be paid as full-time hunters, researchers and providers. Having employment where they can use the skills they have known all their lives — hunting, being on the land and knowing the environment — is the real tangible benefit that Tallurutiup Imanga has been able to provide for the communities. Also, some communities will be getting small craft and community harbours. We are a coastal region, so having these kinds of infrastructure in place is very important for us. There are also plans to build multi-use facilities within Tallurutiup Imanga. These facilities will be workstations for our employees to be able to process country food, have workspaces and provide community engagement activities.

One of the things employees do when they do community engagement activities is to engage elders and youth to practise our traditional skills like making [Indigenous language spoken] — or sleds as they are called in English — as well as learning to repair skidoos and their boats. Tallurutiup Imanga has also provided equipment for our employees to be able to harvest and do research and monitoring in our area. We are able to provide them with resources they need to be able to do their jobs, like snowmobiles, boats and equipment for them to be out on the land.

They also receive training that they may not have been able to easily get. Having certifications for firearms or search and rescue are tangible benefits they've been able to receive. We call them transferable skills. If they don't want to be in Tallurutiup Imanga forever, then they can go on to other types of employment. We provide those kinds of certifications as well. That's what the Tallurutiup Imanga has been able to provide for us.

Senator Miville-Dechêne: As a short follow-up question, you said you were afraid that oil and gas development would happen. Was there any serious project on that front up there? Will this

étroits avec les eaux et la faune. C'est pourquoi la protection de cette aire nous tenait particulièrement à cœur. Elle se trouve dans la région de l'Extrême-Arctique et du nord de l'île de Baffin. Comme je l'ai mentionné, les cinq communautés concernées sont Grise Fiord, Resolute Bay, Arctic Bay, Pond Inlet et Clyde River. La protection de cette zone était très importante, tout comme ce que cela pourrait signifier pour les Inuits de la région.

À l'heure actuelle, nous employons 25 personnes à Tallurutiup Imanga, de façon décentralisée. Ce sont 25 personnes qui bénéficient de possibilités économiques et qui peuvent occuper un poste à temps plein au sein de leur communauté. Cela permet également à nos employés inuits d'être rémunérés en tant que chasseurs, chercheurs et fournisseurs à temps plein. Le fait d'avoir un emploi qui leur permet d'utiliser les compétences qu'ils ont acquises tout au long de leur vie — la chasse, la présence sur le terrain et la connaissance de l'environnement — est le véritable avantage concret que Tallurutiup Imanga a été en mesure d'apporter aux communautés. Certaines communautés recevront également des petites embarcations et des ports communautaires. Nous habitons dans une région côtière, alors il est très important pour nous de disposer de ce type d'infrastructures. La construction d'installations polyvalentes au sein de Tallurutiup Imanga est également prévue. Ces installations seront des postes de travail pour nos employés, qui pourront transformer les aliments locaux, disposer d'espaces de travail et organiser des activités de mobilisation communautaire.

L'une des choses que nos employés font lorsqu'ils organisent des activités de mobilisation communautaire, c'est de faire participer les anciens et les jeunes à la pratique de nos compétences traditionnelles, comme la fabrication de [mots prononcés en langue autochtone] — ou de traîneaux, comme on les appelle en anglais — ainsi qu'à l'apprentissage de la réparation de leurs motoneiges et de leurs bateaux. Tallurutiup Imanga a également fourni des équipements à ses employés afin qu'ils puissent récolter des aliments et effectuer des recherches et des contrôles dans notre région. Nous sommes en mesure de leur fournir les ressources dont ils ont besoin pour faire leur travail, comme des motoneiges, des bateaux et du matériel pour qu'ils puissent travailler sur le terrain.

Ils reçoivent également une formation qu'ils n'auraient peut-être pas pu obtenir facilement. Les certifications en matière d'armes à feu ou de recherche et de sauvetage sont des avantages tangibles qu'ils ont été en mesure de recevoir. C'est ce que nous appelons des compétences transférables. S'ils ne veulent pas rester à Tallurutiup Imanga pour toujours, ils pourront trouver d'autres types d'emploi. Nous fournissons également ce type de certifications. C'est ce que Tallurutiup Imanga a été en mesure de nous apporter.

La sénatrice Miville-Dechêne : Vous avez dit que vous craigniez l'exploitation pétrolière et gazière. Y a-t-il eu des projets sérieux dans ce secteur? Cette nouvelle protection

new protection prevent any kind of industrial or mining development? Would there be nothing?

Ms. Salomonie: I wouldn't say there would be nothing —

Senator Miville-Dechêne: I shouldn't be saying "nothing" — this is not the right term. There would be no industry or no mining?

Ms. Salomonie: Oil and gas development started happening within the area in the 1960s, and Inuit became very concerned about what that would mean for our region and our people. Of course, we wanted to protect our waters and wildlife from any harm that could cause.

Right now with Tallurutiup Imanga, research and exploration could maybe happen in the future, but it has to go through a process in which an application has to be submitted to the [Indigenous language spoken] board, which is the board that governs the Tallurutiup Imanga. As you may or may not know, the Tallurutiup Imanga is a co-management system with the federal government. Therefore, any kind of activities that are happening within our region will have to go through an application process.

Senator Miville-Dechêne: Thank you.

Senator Arnot: Thank you to all the witnesses for coming today. It's just very helpful. I have one broad question for all three witnesses: Could this act be improved in any way? No act is perfect. Are there things that are not in the act that you would like to see and that you think we should consider here in terms of an amendment to the act? Is there anything missing? Do you want to push the boundaries a little bit?

Specifically, we have heard from Dr. Lem about the impact that the Rouge National Urban Park had on her life. What criteria is used to identify the creation of a national urban park? Is the Rouge National Urban Park a model for the rest of Canada? How many are there? I know there are none in Saskatchewan.

Similarly, about the expansion of parks, I am happy to see that the Grasslands National Park in Saskatchewan is included in this work. What are the criteria for expanding an existing park? How does that work? What are the plans, generally, for the expansion of other parks and then duplicating something like the Rouge National Urban Park in other provinces and territories?

empêchera-t-elle toute forme de développement industriel ou minier? N'y aura-t-il rien?

Mme Salomonie : Je ne dirais pas qu'il n'y aura rien...

La sénatrice Miville-Dechêne : Je n'aurais pas dû dire « rien » — ce n'est pas le bon mot. Il n'y aura pas d'industries ou de projets miniers?

Mme Salomonie : L'exploitation pétrolière et gazière a commencé dans la région dans les années 1960, et les Inuits ont commencé à s'inquiéter de ce que cela signifierait pour notre région et notre peuple. Bien entendu, nous voulions protéger nos eaux et notre faune de tout dommage qui pourrait en résulter.

À l'heure actuelle, la recherche et l'exploration pourraient avoir lieu, mais il faudrait que ces projets franchissent les étapes d'un processus dans lequel une demande doit être présentée au conseil [mots prononcés en langue autochtone], c'est-à-dire le conseil qui régit Tallurutiup Imanga. Comme vous le savez peut-être, Tallurutiup Imanga est un système de cogestion avec le gouvernement fédéral.

La sénatrice Miville-Dechêne : Je vous remercie de votre réponse.

Le sénateur Arnot : Je remercie tous les témoins de leur présence aujourd'hui. Leur participation à la séance est très utile. J'ai une question générale à poser aux trois témoins : cette loi pourrait-elle être améliorée de quelque façon que ce soit? Aucune loi n'est parfaite. Y a-t-il des éléments qui ne figurent pas dans la loi, mais que vous aimeriez voir aborder et qu'à votre avis, nous devrions envisager en tant que modifications possibles de la mesure législative? Y a-t-il quelque chose qui manque? Voulez-vous repousser un peu les limites de la loi?

Plus précisément, la Dre Lem nous a parlé de l'incidence que le parc urbain national de la Rouge a eue sur sa vie. Quels sont les critères utilisés pour déterminer la création d'un parc urbain national? Le parc urbain national de la Rouge est-il un modèle pour le reste du Canada? Combien y a-t-il de parcs de ce genre? Je sais qu'il n'y en a pas en Saskatchewan.

De même, en ce qui concerne l'agrandissement des parcs, je suis heureux de constater que le parc national du Canada des Prairies, en Saskatchewan, est inclus dans ce projet. Quels sont les critères d'agrandissement d'un parc existant? Comment cela se passe-t-il? Quels sont les plans, en général, pour l'agrandissement d'autres parcs et la reproduction d'une aire comme le parc urbain national de la Rouge dans d'autres provinces et territoires?

Senator Sorensen: Chair, could I suggest that question is probably better left for the next panel? The minister and Parks Canada will be there. I'm not sure these witnesses would be able to respond to that second part of your question.

Senator Arnot: Can you remember that question, and ask it?

Senator Sorensen: That's okay. Mr. Campbell is in the gallery.

The Chair: I think every senator has the right to ask a question.

Senator Sorensen: Yes. I'm sorry. I'm just suggesting that maybe —

The Chair: The first question is about whether there are any improvements that can be made in this act. Do any of the witnesses want to answer that question? Is there room for improving this particular bill that we are studying today?

Dr. Lem: I would be happy to suggest two possible improvements to this bill. One of them, specifically, has to do with the provisions that have to do with protecting parks from pollutants and harm. There are some areas where, for example, if the person fails to take the measures they are ordered to take, the minister may take the measures on behalf of His Majesty and right of Canada. I would like to see that language in there — that the superintendent may or the minister may — perhaps consider changing that to “shall” so that enforcement and notification do happen.

One other provision that I think could be established has to do with more involvement of people in this process. I'm wondering if a citizen enforcement mechanism could be built into this bill and also language around removing barriers to citizen participation in reporting these toxins or pollutants that may be identified by people in the community.

Sometimes, as we know, if industry or government is responsible for monitoring and reporting on these issues, it doesn't always happen. Therefore, I would like to consider that both these amendments and improvements be made. In particular, the second one which is more important to engage everyday citizens in this reporting.

The Chair: Do you have more on that point?

Senator Arnot: On that exact point, Dr. Lem, could you please follow up your comments with a note — a memorandum — in writing about those two amendments you just suggested?

Dr. Lem: I would be happy to.

La sénatrice Sorensen : Madame la présidente, puis-je faire remarquer qu'il vaut probablement mieux garder cette question pour le prochain groupe de témoins? Le ministre et Parcs Canada seront là. Je ne suis pas sûre que ces témoins-ci puissent répondre à votre deuxième question.

Le sénateur Arnot : Pouvez-vous vous rappeler cette question et la poser?

La sénatrice Sorensen : Oui. M. Campbell est dans la tribune.

La présidente : Je pense que chaque sénateur a le droit de poser une question.

La sénatrice Sorensen : Oui. Je suis désolée, je fais simplement remarquer que peut-être...

La présidente : La première question vise à savoir si des améliorations peuvent être apportées à ce projet de loi. Est-ce que l'un ou l'autre des témoins veut répondre à cette question? Est-il possible d'améliorer le projet de loi que nous étudions aujourd'hui?

Dre Lem : Je serais ravie de proposer deux améliorations possibles à ce projet de loi, dont l'une concerne les dispositions relatives à la protection des parcs contre les polluants et les dommages. Dans certains cas, par exemple, si la personne en cause ne prend pas les mesures qu'on lui ordonne de prendre, le ministre peut les prendre au nom de Sa Majesté du chef du Canada. J'aimerais qu'on envisage de peut-être modifier le libellé pour indiquer que le directeur ou le ministre « les prendra » pour que les instances soient avisées et que la loi soit appliquée.

Je pense qu'il serait également possible d'établir une autre disposition pour accroître la participation des gens dans ce processus. Je me demande si le projet de loi pourrait prévoir un mécanisme de participation citoyenne, ainsi qu'un passage sur l'élimination des obstacles à la participation des citoyens au signalement des toxines ou des polluants qui peuvent être détectés par des membres de la communauté.

Parfois, comme nous le savons, si l'industrie ou le gouvernement est responsable de la surveillance et du signalement de ces problèmes, cela ne se fait pas toujours. J'aimerais donc que ces amendements et ces améliorations soient apportés, particulièrement le second qui est plus important si on veut que les citoyens ordinaires fassent des signalements.

La présidente : Avez-vous d'autres questions à ce sujet?

Le sénateur Arnot : À ce sujet, docteur Lem, pourriez-vous, je vous prie, assurer le suivi en nous faisant parvenir une note — un mémoire — par écrit au sujet des deux amendements que vous venez de proposer?

Dre Lem : Je le ferais avec plaisir.

The Chair: Do we have a date or deadline for when we want that information? We would appreciate to have that sent to us — to the clerk — by December 7 at the latest. Thank you so much.

Do Ms. Salomonie or Professor Norris want to add something to improve this bill?

Mr. Norris: I just want to say that I'm in full support of the amendments that Dr. Lem proposed. I don't have a specific amendment, but I would just like to take this opportunity to recognize that, in particular, some of the parks in heavily urbanized areas and heavily developed areas really need more than what is currently being added here. We need to keep a focus on that. Some of these parks are really islands in the middle of heavily developed areas.

I'm happy to talk about specifics if the committee wants, but really we need more protection around those islands. I know that won't be an amendment to the bill but just wanted to put that in.

The Chair: Thank you.

Senator Miville-Dechêne: What clause did Dr. Lem want to amend?

The Chair: We will have those in writing.

Senator Miville-Dechêne: In writing, but this is in two weeks.

The Chair: Right now?

Senator Miville-Dechêne: Does she know which clauses she wants to amend?

The Chair: Dr. Lem?

Dr. Lem: Yes, it is clause 32, Mitigation of Environmental Damage. Both the citizen reporting amendment and also the "shall" instead of "may" would both fall under that area. In clause 4, it's supposed to be replaced by a new section that has to do with pollution and protection.

The Chair: Dr. Lem, you had another question from Senator Arnot concerning your experience with urban parks. Do you remember or should Senator Arnot repeat the question?

Dr. Lem: Could you repeat the question, please?

The Chair: He asked if there was a model or if you knew if there were other examples of urban parks elsewhere. He said there are no urban parks in Saskatchewan.

La présidente : Y a-t-il une date ou un délai pour obtenir cette information? Nous aimerions que cela nous soit envoyé — par l'entremise de la greffière — au plus tard le 7 décembre. Merci beaucoup.

Mme Salomonie ou M. Norris veulent-ils proposer quelque chose pour améliorer ce projet de loi?

M. Norris : Je tiens simplement à dire que j'appuie sans réserve les amendements proposés par la Dre Lem. Je n'ai pas d'amendement précis à proposer, mais j'aimerais simplement profiter de l'occasion pour souligner que certains des parcs situés dans des zones fortement urbanisées et très développées ont vraiment besoin de plus de protection que ce qui est actuellement proposé ici. Nous devons nous concentrer là-dessus. Certains de ces parcs sont en fait des îles au milieu de zones très développées.

Je me ferais un plaisir d'entrer dans les détails si le comité le souhaite, mais nous avons vraiment besoin de plus de protection autour de ces îles. Je sais que cela ne fera pas l'objet d'un amendement au projet de loi, mais je voulais simplement formuler cette observation.

La présidente : Je vous remercie.

La sénatrice Miville-Dechêne : Quelle disposition la Dre Lem veut-elle amender?

La présidente : Elle nous l'indiquera par écrit.

La sénatrice Miville-Dechêne : Par écrit, mais c'est dans deux semaines.

La présidente : Vous voulez le savoir immédiatement?

La sénatrice Miville-Dechêne : Sait-elle quelles dispositions elle veut faire amender?

La présidente : Docteure Lem?

Dre Lem : Oui, il s'agit de l'article 32, intitulé « Atténuation des dommages à l'environnement ». C'est là que doivent être apporté l'amendement sur les signalements citoyens et la substitution de « peut les prendre » par « les prendra ». À l'article 4, la disposition est censée être remplacée par un nouvel article qui porte sur la pollution et la protection.

La présidente : Docteure Lem, le sénateur Arnot vous a posé une autre question concernant votre expérience des parcs urbains. Vous en souvenez-vous ou le sénateur Arnot devrait-il la répéter?

Dre Lem : Pourriez-vous répéter la question, s'il vous plaît?

La présidente : Il a demandé s'il existe un modèle ou si vous savez s'il y a d'autres exemples de parcs urbains ailleurs. Il a dit qu'il n'y en a pas en Saskatchewan.

Dr. Lem: I know through working with Parks Canada that other national urban parks are under development, and some of them I believe are in the Prairies. That's something perhaps to follow up with Parks Canada about.

The Chair: Thank you.

Senator McCallum: Welcome to all the guests here this morning. When we look at the history of colonialism and colonization, which is land dispossession, I really approach all the legislation with hesitancy. When I look at this bill, there are articles on Canada's national parks are colonial crime scenes and the shady past of Parks Canada forcing out Indigenous people. That's the history of it. Despite all that, Inuit still have their traditional knowledge regarding environmental guardianship that has been passed down since time immemorial.

When I look at this bill, are you happy with the bill? Is it going in the right direction? When I look at the new transformative relationship that Canada has with First Nations, Métis and Inuit, in this situation, the Canadian government and conservation should prioritize Indigenous-led conservation, and this will involve providing adequate funding, capacity-building opportunities, and legal frameworks that recognize Indigenous jurisdiction and decision-making authority.

Will this bill accomplish that? Can you comment on that?

Ms. Salomonie: I can try my best, yes, thank you. I think it is a step in the right direction. Tallurutiup Imanga is a co-management system, so Inuit are at the table when it comes to the management of the area. It really takes our traditional values, our Inuit values, into account when it comes to the path for conservation, food security and just having Inuit at the table to be able to express their opinions and where we should be going in that direction. It's gotten a lot better with respecting Inuit rights and our knowledge. I think it is going in the right direction.

Senator McCallum: Okay. Is there anything that you would want to see added to what is happening? You can even send in information on that, any guidance you could give us on how to ensure that it is Indigenous led and respectful of your principles of free, prior and informed consent. That's all I'll say for now. Thank you.

The Chair: Thank you. I have a question. Since the Montreal biodiversity COP last year, I have been very worried about our migratory birds, insects and marine mammals. Could

Dre Lem : Je sais, de par ma collaboration avec Parcs Canada, que d'autres parcs urbains nationaux sont en cours d'aménagement, dont certains dans les Prairies, il me semble. C'est peut-être une question à laquelle Parcs Canada pourrait donner suite.

La présidente : Je vous remercie.

La sénatrice McCallum : Bienvenue à tous les invités ici présents ce matin. Lorsque nous examinons l'histoire du colonialisme et de la colonisation, qui est la dépossession des terres, j'aborde vraiment toutes les mesures législatives avec hésitation. Quand j'examine ce projet de loi, je constate qu'il contient des articles sur des parcs nationaux du Canada qui ont été le théâtre de crimes coloniaux et du passé louche de Parcs Canada, qui a forcé les peuples autochtones à s'en aller. C'est l'histoire de tout cela. Malgré tout, les Inuits possèdent toujours leurs connaissances traditionnelles en matière d'intendance environnementale qu'ils se transmettent depuis des temps immémoriaux.

J'examine ce projet de loi et j'aimerais savoir si vous en êtes satisfaits. Va-t-il dans la bonne direction? Lorsque je songe à la nouvelle relation transformatrice que le Canada a avec les Premières Nations, les Métis et les Inuits, dans le cas présent, le gouvernement canadien et la conservation devraient accorder la priorité à la conservation dirigée par les Autochtones, et donc fournir un financement adéquat, des possibilités de renforcement des capacités et des cadres juridiques qui tiennent compte de la compétence et du pouvoir décisionnel des Autochtones.

Ce projet de loi permettra-t-il d'accomplir cela? Pouvez-vous formuler des observations à ce sujet?

Mme Salomonie : Oui, merci. Je peux tenter de faire de mon mieux. Je pense que c'est un pas dans la bonne direction. Tallurutiup Imanga reposant sur un système de cogestion, les Inuits participent à la gestion de cette région. Nos valeurs traditionnelles, nos valeurs inuites sont réellement prises en compte sur les plans de la conservation et de la sécurité alimentaire, du simple fait que des Inuits sont présents à la table pour pouvoir exprimer leurs opinions et dire où nous devrions aller dans ce domaine. Les choses se sont beaucoup améliorées en ce qui concerne le respect des droits et des connaissances des Inuits. Je pense qu'on va dans la bonne direction.

La sénatrice McCallum : D'accord. Voudriez-vous faire ajouter quelque chose aux mesures prises? Vous pouvez même nous envoyer de l'information à ce sujet et tout conseil que vous pourriez nous prodiguer pour faire en sorte que la conservation soit dirigée par des Autochtones et respecte vos principes de consentement préalable, libre et éclairé. C'est tout ce que je dirai pour l'instant. Je vous remercie.

La présidente : Merci. J'ai une question. Depuis la tenue de la Conférence des Nations unies sur la biodiversité à Montréal, l'an dernier, je m'inquiète beaucoup pour nos insectes, nos

Ms. Salomonie or Professor Norris talk to us about the state of and the role of these marine parks or other parks in maintaining the paths that these migratory species use? For example, Ms. Salomonie, where are the paths for the migratory species around the places where you live, and Professor Norris, the same with the insects and the birds.

Ms. Salomonie: Just to clarify, you are asking about what migratory animals are within our area?

The Chair: Yes. Have you seen any change, an increase or decrease?

Ms. Salomonie: The migratory animals that we have within our area, of course, are the whales, beluga, seals, narwhal, polar bear. Many species within Nunavut are located around Tallurutiup Imanga, and with some increased activities, especially around shipping, Inuit have noticed maybe a decrease in some of the migratory animals that are coming through certain parts of Tallurutiup Imanga. With the establishment of Tallurutiup Imanga, we can start regulating some of the activities going on in our area, but this is what Inuit wanted, and that's why we advocated so passionately for the protection of the waters around Tallurutiup Imanga.

The Chair: Okay. You spoke about research inventory, monitoring. Will this park creation allow you to follow these species and have the means and resources to report the changes in the next years?

Ms. Salomonie: Yes, we already have. The full-time hunter employees we have report on what they are seeing in real time. They report it back to our office, but also we work very closely with the local hunters and trappers associations within the communities, and just local community members in general, about what they are seeing, what they are observing, what they have noticed, ice conditions, for example. They report those things back to the communities because the ice conditions are very important to know because it's also about the safety of our hunters and community members.

We are collecting this data within our office, and the Tallurutiup Imanga is fairly new, and so we're learning sort of as we go and what other research and monitoring methods we can use to improve the resources that our people have in the communities.

The Chair: Thank you. Professor?

mammifères marins et nos oiseaux migrateurs. Mme Salomonie ou M. Norris pourraient-ils nous parler de l'état et du rôle des parcs marins ou d'autres parcs dans la préservation des voies empruntées par ces espèces migratrices? Par exemple, madame Salomonie, où se trouvent les voies qu'empruntent les espèces migratrices dans les environs des endroits où vous vivez? Monsieur Norris, je vous pose la même question à propos des insectes et des oiseaux.

Mme Salomonie : Juste pour que tout soit clair, vous me demandez quels animaux migrateurs se trouvent dans notre région?

La présidente : Oui. Avez-vous constaté un changement, une augmentation ou une diminution?

Mme Salomonie : Parmi les animaux migrateurs qui se trouvent dans notre région figurent évidemment les baleines, les bélugas, les phoques, les narvals et les ours polaires. De nombreuses espèces du Nunavut sont dans les environs de Tallurutiup Imanga, et avec l'accroissement de certaines activités, notamment la navigation, les Inuits ont peut-être remarqué une diminution du nombre de certains des animaux migrateurs qui traversent des régions de Tallurutiup Imanga. Avec l'établissement de Tallurutiup Imanga, nous pouvons commencer à réglementer certaines des activités qui se déroulent dans notre région, mais c'est ce que les Inuits voulaient, et c'est pourquoi nous avons défendu avec passion la protection des eaux autour de Tallurutiup Imanga.

La présidente : D'accord. Vous avez parlé de dénombrement aux fins de recherches et de surveillance. La création de ce parc vous permettra-t-elle de suivre ces espèces et d'avoir les moyens et les ressources nécessaires pour signaler les changements au cours des prochaines années?

Mme Salomonie : Oui, nous le faisons déjà. Les chasseurs à temps plein nous signalent ce qu'ils observent en temps réel. Ils le signalent à notre bureau, mais nous travaillons également en étroite collaboration avec les associations locales de chasseurs et de trappeurs dans les communautés et avec des membres des communautés locales en général, pour savoir ce qu'ils voient, ce qu'ils observent, ce qu'ils ont remarqué, comme l'état des glaces, par exemple. Ils signalent ces choses aux communautés, car il est très important de connaître l'état des glaces, puisqu'il y va aussi de la sécurité de nos chasseurs et des membres de nos communautés.

Nous recueillons ces données à notre bureau, et comme l'aire de conservation Tallurutiup Imanga est relativement nouvelle, nous apprenons un peu au fur et à mesure et cherchons à savoir quelles autres méthodes de recherche et de surveillance nous pouvons utiliser pour améliorer les ressources dont disposent nos membres dans les communautés.

La présidente : Je vous remercie. Monsieur Norris, qu'en est-il de vous?

Mr. Norris: Yes, thanks. To address your kind of broad question about migratory birds and insects, it's been estimated that we have lost about 3 billion birds since 1970 in North America. That's a lot. Many of those birds are migratory. Many of the birds go elsewhere, outside the spring and summer months, many to Central America, South America, the Caribbean. We are also in an insect apocalypse, that is, a decline in insects worldwide. It's not necessarily in every location, but in several well-documented places there has been a decline in insects. That's been linked to several things, including the application of pesticides, of course.

Do parks effectively conserve species? That is a big question. It is a good one. It is something that we have been quite interested in, as well as other research groups, about how we effectively monitor protected areas, including national parks.

It's very difficult for a number of reasons. If we look at migratory animals, they may be using parks for only part of their annual cycle. Generally, I would say that protected areas in Canada tend to be situated in key locations. They may be a key breeding location for one or a group of species. They may be locations that migratory animals use as refuelling stopover sites as well, such as Point Pelee, for example.

Monitoring the effectiveness of already-established parks and new parks requires, in a rigorous way, some sort of control, and that is monitoring unprotected areas as well. It's really not enough to just monitor a protected area. You have to have some sort of design which you can compare.

I would say, in general, if we look at the hundreds of studies that have attempted to look at the effectiveness of protected areas in terms of conserving biodiversity, probably a majority of them have found that protected areas do a good job or have a positive influence on protecting biodiversity, but that doesn't mean that we don't need more of them. We absolutely do. As a country, we have about 15% protected areas. Of course, the broad target is 30% by 2030.

I have a lot to say on this. I could keep going, but I won't take up too much of your time.

The Chair: I appreciate that because we are receiving the minister after you.

One of my questions was going to be: What are the criteria for choosing areas for protection? Of course, we want to protect the areas where Indigenous people are, and I understand completely, but we have another crisis, which is the biodiversity loss.

M. Norris : Oui, merci. Pour répondre à votre question générale sur les insectes et les oiseaux migrateurs, on estime avoir perdu environ 3 milliards d'oiseaux depuis 1970 en Amérique du Nord. C'est beaucoup. Un grand nombre de ces oiseaux sont migrateurs. Beaucoup d'oiseaux vont ailleurs, en dehors du printemps et de l'été, dont un grand nombre se rendent en Amérique centrale, en Amérique du Sud et dans les Caraïbes. Nous assistons également à une apocalypse des insectes, c'est-à-dire à un déclin planétaire des insectes. Cela ne se produit pas nécessairement partout, mais dans plusieurs endroits où les faits sont bien consignés, il se produit un déclin des insectes. Ce phénomène est attribué à plusieurs facteurs, dont l'application de pesticides, bien entendu.

Les parcs permettent-ils de conserver efficacement les espèces? C'est une bonne question. C'est un point auquel nous et d'autres groupes de recherche nous intéressons beaucoup, cherchant à savoir comment nous surveillons efficacement les aires protégées, y compris les parcs nationaux.

C'est très difficile à déterminer pour un certain nombre de raisons. Les animaux migrateurs n'utilisent peut-être les parcs que pour une partie de leur cycle annuel. En général, je dirais que les aires protégées au Canada tendent à être situées à des endroits cruciaux, comme un lieu de reproduction important pour une espèce ou un groupe d'espèces, ou des endroits où les animaux migrateurs font escale pour se reposer, comme Point Pelee, par exemple.

La surveillance de l'efficacité des parcs déjà établis et des nouveaux parcs exige une certaine forme de contrôle rigoureux, qui vise également à surveiller les aires non protégées. Il ne suffit vraiment pas de surveiller une aire protégée; il faut disposer d'une référence à titre comparatif.

De façon générale, si nous examinons les centaines d'études qui ont tenté d'évaluer l'efficacité des aires protégées sur le plan de la conservation de la biodiversité, je dirais que la majorité d'entre elles ont probablement conclu que les aires protégées font du bon travail ou ont une influence positive sur la protection de la biodiversité, mais cela ne veut pas dire que nous n'avons pas besoin de plus d'aires protégées. Nous en avons certainement besoin. Les aires protégées représentent environ 15 % de la superficie du pays, l'objectif global étant d'atteindre 30 % d'ici 2030, bien entendu.

J'ai beaucoup à dire à ce sujet. Je pourrais continuer, mais je ne prendrai pas trop de votre temps.

La présidente : Je vous en sais gré, car nous recevons le ministre après vous.

J'allais vous poser la question suivante : quels sont les critères pour choisir les aires de protection? Bien sûr, nous voulons protéger les régions où vivent les Autochtones, et je le comprends entièrement, mais nous faisons face à une autre crise : celle de la perte de biodiversité.

Mr. Norris: Yes.

The Chair: I was wondering if you could give us some idea of the criteria with respect to biodiversity that should be used in order to protect some areas that will belong to this 30% protection.

Mr. Norris: Once again, it's something I could go on about.

The Chair: If it's too long, you can always send it to us.

Mr. Norris: I'm good at being brief.

The Chair: Go ahead.

Mr. Norris: I don't specifically know the criteria that the government uses to select national parks, but I can say that they are generally less nimble than land trust organizations that tend to be privately owned. Other players in the protection of protected areas in Canada are private land trusts and NGOs.

We have analyzed species diversity in private protected areas and government-protected areas. It's a bit of a wash. Private protected areas tend to have higher species diversity currently, but they are more nimble. They tend to be able to set up smaller protected areas than the government wants to. Because of that and because they can form agreements with private land owners as well, they are better able to target high-diversity areas.

The government tends to come in with larger areas, and they do a good job, generally, of selecting the right areas. I don't know the politics behind it, though.

You have two major players there. Of course, the Indigenous Protected and Conserved Areas, or IPCAs, have increased quite a bit in the last five to ten years. They will play a major role if we ever do meet the target of 30%. The IPCAs will play a major role in that.

The Chair: Thank you so much.

Senator McCallum: When we look at the definition in the bill of "traditional land user," there is a list of individuals who use that land. The only community that is named is the NunatuKavut Community Council. Is your name in any of these bills? Senator Sorensen, I don't know where —

Senator Sorensen: No, I can't —

M. Norris : Oui.

La présidente : Je me demandais si vous pourriez nous donner une idée des critères relatifs à la biodiversité qui devraient être utilisés pour protéger certaines régions qui feront partie de la superficie protégée de 30 %.

M. Norris : Une fois encore, c'est un sujet dont je pourrais parler longuement.

La présidente : Si c'est trop long, vous pouvez toujours nous répondre par écrit.

M. Norris : Je suis bon pour être bref.

La présidente : Allez-y.

M. Norris : Je ne connais pas précisément les critères que le gouvernement utilise pour choisir les parcs nationaux, mais je peux dire qu'il est généralement moins souple que les fiducies foncières, des organisations qui tendent à appartenir à des intérêts privés. Les fiducies foncières privées et les ONG interviennent également dans la protection des aires protégées du Canada.

Nous avons analysé la diversité des espèces dans les aires protégées privées et les aires protégées par le gouvernement. C'est un peu du pareil au même. À l'heure actuelle, les espèces tendent à être plus diversifiées dans les aires protégées privées, mais le secteur privé est plus souple. Il a tendance à pouvoir établir des aires protégées plus petites que le gouvernement ne le souhaite. Pour cette raison et parce qu'il peut également conclure des ententes avec des propriétaires terriens privés, il est mieux en mesure de cibler des régions à haute diversité.

Le gouvernement tend à choisir des aires plus vastes, et de façon générale, il accomplit du bon travail en sélectionnant les bonnes zones. Je ne connais cependant pas la politique sous-jacente.

Il y a là deux acteurs majeurs. Bien entendu, les aires protégées et de conservation autochtones, ou APCA, ont considérablement augmenté au cours des cinq à dix dernières années. Elles joueront un rôle majeur dans l'atteinte de l'objectif de 30 %. Les APAC joueront un rôle de premier plan à cet égard.

La présidente : Je vous remercie beaucoup.

La sénatrice McCallum : Lorsque nous examinons la définition d'« utilisateur traditionnel des terres » dans le projet de loi, on trouve une liste de personnes qui utilisent ces terres. La seule communauté nommée est celle du NunatuKavut Community Council. Votre nom figure-t-il dans ces projets de loi? Sénatrice Sorensen, je ne sais pas où...

La sénatrice Sorensen : Non, je ne peux pas...

Senator McCallum: I don't see your name anywhere in any of this as being a traditional land user. There are quite a few parks in this. I'm a bit mixed up as well. Why are the rights holders' names not listed on this bill? Can we look into that?

Senator Sorensen: We'll have to ask the writer of the bill.

Senator McCallum: Okay. I'll get back to you on that.

The Chair: We will keep that also as a question for Minister Guilbeault.

Senator McCallum: Yes.

The Chair: Thank you, witnesses, for your answers. It has been a very interesting discussion.

[Translation]

We'll proceed with the second panel now. We welcome the Honourable Steven Guilbeault, P.C., M.P., Minister of Environment and Climate Change. The minister is here with Andrew Campbell, Senior Vice-President, Operations, and Jewel Cunningham, Vice-President, Strategic Policy and Planning, both from Parks Canada.

[English]

Welcome, minister, and thank you for being with us. There are 10 minutes reserved for your opening remarks. The floor is yours.

[Translation]

The Honourable Steven Guilbeault, P.C., M.P., Minister of Environment and Climate Change, Environment and Climate Change Canada: Thank you very much, Senator Galvez.

Honourable senators, thank you for the invitation to appear on Bill S-14, the protecting Canada's natural wonders act, which was tabled in the Senate on October 19, 2023.

I would like to respectfully acknowledge that the lands on which we are located are part of the traditional unceded territory of the Algonquin Anishinaabe People.

Honourable senators, since December 2021, it has been my privilege to serve as Minister of Environment and Climate Change and Minister responsible for Parks Canada. I join with Parks Canada team members in taking pride in the work they do every day.

La sénatrice McCallum : Je ne vois nulle part votre nom à titre d'utilisateur traditionnel des terres. Il y a un bon nombre de parcs dans le projet de loi. Je suis un peu mêlée aussi. Pourquoi le nom des titulaires de droits ne figure-t-il pas dans le projet de loi? Pouvons-nous en discuter?

La sénatrice Sorensen : Nous allons devoir interroger le rédacteur du projet de loi.

La sénatrice McCallum : D'accord. Je vous reviendrai là-dessus.

La présidente : Nous réserverons également cette question pour le ministre Guilbeault.

La sénatrice McCallum : Oui.

La présidente : Je remercie les témoins de leurs réponses. C'est une discussion fort intéressante que nous avons eue.

[Français]

Nous passons au deuxième panel. Nous accueillons maintenant l'honorable Steven Guilbeault, c.p., député, ministre de l'Environnement et du Changement climatique. Le ministre est accompagné, de Parcs Canada, d'Andrew Campbell, vice-président principal, Opérations, et de Mme Jewel Cunningham, vice-présidente, Politique stratégique et planification.

[Traduction]

Bienvenue, monsieur le ministre, et merci de témoigner devant nous. Nous vous accordons 10 minutes pour faire votre déclaration d'ouverture. La parole est à vous.

[Français]

L'honorable Steven Guilbeault, c.p., député, ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Environnement et Changement climatique Canada : Merci beaucoup, sénatrice Galvez.

Honorables sénatrices et sénateurs, je vous remercie de m'avoir invité à prendre la parole sur le projet de loi S-14, Loi visant à protéger les merveilles naturelles du Canada, qui a été introduit au Sénat le 19 octobre 2023.

Je tiens à reconnaître respectueusement que les terres sur lesquelles nous nous trouvons font partie du territoire traditionnel non cédé de la Nation algonquine anishinabe.

Honorables sénatrices et sénateurs, depuis décembre 2021, j'ai le privilège d'être ministre de l'Environnement et du Changement climatique et ministre responsable de Parcs Canada. Je me joins aux membres de l'équipe de Parcs Canada pour exprimer ma fierté pour le travail qu'ils font chaque jour.

I would beg your indulgence for a brief look back at history. The first national park in Canada — Banff — was established in 1885, almost 140 years ago.

[English]

Twenty-six years later in 1911, what is known now as Parks Canada was established as the world's very first national service organization dedicated to parks. Ever since, Parks Canada has been a leader in protecting and presenting treasured natural and historic places.

[Translation]

Today, they administer a vast network of cultural and natural heritage places that includes 171 national historic sites, 47 national parks, five national marine conservation areas and one national urban park. There is a tremendous history and record of achievement in this organization.

[English]

Unfortunately, and Parks Canada would be the first to acknowledge this, there are also negative aspects of our country's history where profound lessons have been learned. The regrettable reality is that when some of these places were established Indigenous peoples were separated from their ancestral lands, ice and waters. Many Indigenous voices were silenced and connections were severed by the creation of some parks that resulted in intergenerational harm through loss of Indigenous knowledge, cultures and identities. Today we are committed to a renewed relationship with Indigenous peoples based on the recognition of rights, respect, cooperation and partnership. Parks Canada administers a significant number of federal lands and waters, nearly all of which have been traditionally used by Indigenous peoples. As such, Parks Canada is uniquely positioned among federal organizations to demonstrate real leadership in renewing and strengthening relationships and walking the path of reconciliation with Indigenous peoples.

In other instances of park establishment, legal expropriation of residents was used as the means to establish or enlarge national parks and national historic sites. The creation of places like Kouchibouguac, Forillon and Cape Breton Highlands national parks as well as the Fortress of Louisbourg and Alexander Graham Bell national historic sites was tragically done through expropriation. This action, though legal at the time, left scars on the local communities. We have recognized these means of park establishment as wrong, and Parks Canada's contemporary and current approach to protected area establishment does not resemble the historical approach.

Je sollicite votre indulgence pour un bref retour en arrière. Le premier parc national au Canada, Banff, a été créé en 1885, il y a donc près de 140 ans.

[Traduction]

Vingt-six ans plus tard, en 1911, ce qui est maintenant connu sous le nom de Parcs Canada a été créé en tant que tout premier organisme de service national au monde à s'occuper exclusivement des parcs. Depuis, Parcs Canada est un chef de file dans la protection et la mise en valeur de lieux naturels et historiques précieux.

[Français]

Aujourd'hui, on administre un vaste réseau de lieux du patrimoine culturel et naturel qui comprend 171 lieux historiques nationaux, 47 parcs nationaux, 5 aires marines nationales de conservation et un parc urbain national. Il y a une histoire et un bilan extraordinaires de réalisations dans cette organisation.

[Traduction]

Malheureusement — et Parcs Canada serait le premier à le reconnaître —, il y a aussi des aspects négatifs de l'histoire de notre pays, dont de profondes leçons ont été tirées. La regrettable réalité est que, lorsque certains de ces endroits ont été établis, les peuples autochtones ont été séparés de leurs terres ancestrales, de la glace et des eaux. De nombreuses voix autochtones ont été réduites au silence et des liens ont été rompus par la création de certains parcs, ce qui a entraîné des dommages intergénérationnels dus à la perte des connaissances, des cultures et des identités autochtones. Aujourd'hui, nous nous engageons à renouveler les relations avec les peuples autochtones sur la base de la reconnaissance des droits, du respect, de la coopération et du partenariat. Parcs Canada administre un grand nombre de terres et d'eaux fédérales, dont la quasi-totalité est traditionnellement utilisée par les peuples autochtones. À ce titre, Parcs Canada occupe une position unique parmi les organisations fédérales pour faire preuve d'un véritable leadership dans le renouvellement et le renforcement des relations et sur la voie de la réconciliation avec les peuples autochtones.

Dans d'autres cas, l'expropriation légale des résidents a été utilisée comme moyen d'établir ou d'agrandir des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux. La création de lieux tels que les parcs nationaux Kouchibouguac, Forillon et des Hautes-Terres-du-Cap-Breton, ainsi que les lieux historiques nationaux de la Forteresse-Louisbourg et d'Alexander-Graham-Bell, s'est tragiquement faite au moyen de l'expropriation. Cette action, bien que légale à l'époque, a laissé des cicatrices sur les communautés locales. Nous avons admis que ces méthodes de création de parcs étaient mauvaises et que l'approche contemporaine et actuelle de Parcs Canada en matière de création d'aires protégées ne ressemble pas à l'approche historique.

[*Translation*]

Today, national parks, national urban parks, and national marine conservation areas are established only in cooperation, collaboration, and consultation with Indigenous partners, provincial, territorial, and municipal governments, industry, and stakeholders.

Furthermore, Parks Canada's use of expropriation was abandoned in the early 1970s. In fact, ever since the Canada National Parks Act was amended in 2000, it has specifically prohibited the use of expropriation as a means of establishing or enlarging national parks.

[*English*]

Honourable senators, all of this is pertinent to today's discussions because Bill S-14 reflects this modern approach to establishing and expanding protected areas. Bill S-14 is the final step in a process that, in some cases, included many, many years of consultation, collaboration, negotiation and relationship building.

Bill S-14 enshrines in legislation the establishment of a new national park reserve and a new marine conservation area. It also formally expands the boundaries of seven existing national parks and one national park reserve. These lands are already managed or under the administration of Parks Canada. However, until these new areas and the lands within the expanded boundaries are formally included under the schedules of Parks Canada statutes, they are not legally considered part of that protected area. As such, they do not benefit from the protections offered by the Canada National Parks Act, the Canada National Marine Conservation Areas Act and associated regulations. Parks Canada is limited to relying upon a patchwork of provincial and federal legislation to manage and protect these lands. What Bill S-14 does is ensure that they receive the full protections of those Acts and their associated regulations. This legislation is the final, critical step to ensuring that these lands are protected for current and future generations.

The process of consultation and engagement on these parks has been concluded. Their collective area of more than 12 million hectares has already been counted towards Canada's conservation targets to conserve at least 30% of our lands and waters by 2030. What Bill S-14 does is deliver on the Government of Canada's commitments to permanently protect these places.

To continue progress towards conservation targets, the Government of Canada has committed to establishing 10 new national parks and 10 new national marine conservation areas in the next five years. Further, we have committed to working with

[*Français*]

Aujourd'hui, les parcs nationaux, les parcs urbains nationaux et les aires marines nationales de conservation ne sont établis qu'en coopération, en collaboration et en consultation avec les partenaires autochtones, les gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux, l'industrie et les intervenants.

De plus, Parcs Canada a abandonné le recours à l'expropriation au début des années 1970. En fait, depuis que la Loi sur les parcs nationaux du Canada a été modifiée en 2000, elle interdit expressément le recours à l'expropriation comme moyen d'établir ou d'agrandir des parcs nationaux.

[*Traduction*]

Honorables sénatrices et sénateurs, tout cela est pertinent pour les discussions d'aujourd'hui parce que le projet de loi S-14 reflète cette approche moderne pour l'établissement et pour l'expansion des aires protégées. Le projet de loi S-14 est la dernière étape d'un processus qui, dans certains cas, a compris de nombreuses années de consultation, de collaboration, de négociation et d'établissement de relations.

Le projet de loi S-14 enchâsse dans la loi l'établissement d'une nouvelle réserve de parc national et d'une nouvelle aire marine de conservation. Il élargit également officiellement les limites de sept parcs nationaux existants et d'une réserve de parc national. Ces terres sont déjà gérées ou administrées par Parcs Canada. Toutefois, tant que ces nouvelles aires et les terres situées à l'intérieur des limites élargies ne sont pas officiellement incluses dans les annexes des lois de Parcs Canada, elles ne sont pas légalement considérées comme faisant partie de cette aire protégée. Par conséquent, elles ne bénéficient pas des protections offertes par la Loi sur les parcs nationaux du Canada, la Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada et les règlements connexes. Parcs Canada doit s'appuyer sur une mosaïque de lois provinciales et fédérales pour gérer et protéger ces terres. Ce que fait le projet de loi S-14, c'est veiller à ce qu'elles bénéficient de toutes les protections de ces lois et de leurs règlements connexes. Le projet de loi est la dernière étape essentielle pour assurer la protection de ces terres pour les générations actuelles et futures.

Le processus de consultation et de mobilisation à l'égard de ces parcs est terminé. Leur superficie collective de plus de 12 millions d'hectares a déjà été prise en compte dans les objectifs de conservation du Canada visant à conserver au moins 30 % de nos terres et de nos eaux d'ici 2030. Ce que fait le projet de loi S-14, c'est donner suite aux engagements du gouvernement du Canada de protéger ces endroits de façon permanente.

Pour poursuivre les progrès vers l'atteinte de ses objectifs de conservation, le gouvernement du Canada s'est engagé à établir 10 nouveaux parcs nationaux et 10 nouvelles aires marines nationales de conservation au cours des 5 prochaines années. En

Indigenous communities on co-management agreements for these new protected areas.

Additionally, the 2021 federal budget funded the creation of a network of up to six national urban parks by 2025, each of which would be created in collaboration with willing partners and designed, in each unique case, to remain respectful of jurisdiction. Looking to the future, there are many opportunities to bring forward legislation to anchor the new network of national urban parks. While national urban parks can be designated more quickly using a policy framework, subsequent legislation could provide a stronger and more enduring framework. We anticipate that in due course, we will bring forward and develop the legislation framework to ensure the protection is permanent.

Parks Canada continues to be at the forefront, actively working with partners — including Indigenous governments and organizations — across the country to advance the creation of these new protected areas. Therefore, honourable senators, what Bill S-14 also does is demonstrate to current and future partners that the Government of Canada will stand behind its commitments. It demonstrates that we will do the work required to enshrine these special places in legislation to ensure their protection for all of time. With the increasing effects of climate change and biodiversity loss, Indigenous peoples, environmental organizations, local communities, provincial and territorial governments and the Canadian public expect to see progress in the protection of our natural spaces.

[Translation]

Honourable senators, what you have before you is the opportunity to show that the Government of Canada is listening. Ensuring that these lands can benefit from the highest level of protection is more important than ever. This legislation is the critical step to ensure Parks Canada has the authority and tools required to protect these lands for current and future generations.

I encourage you to support Bill S-14.

Thank you for giving me the opportunity to be here today and to speak. I would welcome the opportunity to address any questions you may have. Thank you very much.

The Chair: Thank you very much, Mr. Minister, for your introductory remarks. We're going to go to questions.

Senator Miville-Dechêne: Welcome back, Mr. Minister. Canada adopted the Aichi targets at COP 10 in 2010, pledging to protect 30% of its lands and waters by 2030. You mentioned this

autre, nous nous sommes engagés à travailler avec les communautés autochtones sur des ententes de cogestion pour ces nouvelles aires protégées.

De plus, le budget fédéral de 2021 a financé la création d'un réseau de jusqu'à six parcs urbains nationaux d'ici 2025. Chacun de ces parcs doit être créé en collaboration avec des partenaires consentants et conçu de façon à respecter les différentes compétences. À l'avenir, on pourrait présenter un projet de loi pour ancrer le nouveau réseau de parcs urbains nationaux. Bien que les parcs urbains nationaux puissent être désignés plus rapidement à l'aide d'un cadre politique, une loi subséquente pourrait fournir un cadre plus solide et plus durable. Nous prévoyons d'élaborer et de proposer en temps voulu un cadre législatif visant à rendre la protection permanente.

Parcs Canada continue d'être à l'avant-garde, travaillant activement avec des partenaires, y compris des gouvernements et des organisations autochtones, partout au pays pour faire progresser la création de ces nouvelles aires protégées. Ainsi, honorables sénatrices et sénateurs, ce que fait aussi le projet de loi S-14, c'est montrer aux partenaires actuels et futurs que le gouvernement du Canada respectera ses engagements. Il démontre que nous effectuerons le travail nécessaire pour enchâsser ces endroits spéciaux dans la loi afin d'assurer leur protection pour toujours. Vu les effets croissants des changements climatiques et de la perte de biodiversité, les peuples autochtones, les groupes environnementaux, les collectivités locales, les gouvernements provinciaux et territoriaux et la population canadienne s'attendent à voir des progrès dans la protection de nos espaces naturels.

[Français]

Honorables sénatrices et sénateurs, ce que vous avez devant vous, c'est l'occasion de montrer que le gouvernement du Canada est à l'écoute. Il est plus important que jamais de veiller à ce que ces terres puissent bénéficier du plus haut niveau de protection possible. Cette loi est l'étape essentielle pour s'assurer que Parcs Canada dispose de l'autorité et des outils nécessaires pour protéger ces terres pour les générations actuelles et futures.

Je vous encourage à appuyer le projet de loi S-14.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion d'être ici aujourd'hui, de pouvoir m'exprimer. Je serais heureux d'avoir l'occasion de répondre à vos questions. Merci beaucoup.

La présidente : Merci beaucoup, monsieur le ministre, pour ce mot d'introduction. Nous allons passer à la période de questions.

La sénatrice Miville-Dechêne : Bienvenue encore, monsieur le ministre. Le Canada a adopté les objectifs d'Aichi lors de la COP 10, en 2010, afin de protéger 30 % de son territoire

in your introductory remarks. If I understand correctly, the proportion of protected lands has reached 13.5%.

You talked about plans to establish other national parks and whatnot. Will the proposed new national parks enable you to achieve the objective? Will we hit the 30% target, or is that unlikely?

Mr. Guilbeault: Thank you, Madam Senator. I'd just like to clarify that the Aichi targets were for 2020. The 2030 targets are the ones we adopted at COP 15 in Montreal last year.

With respect to what we've done so far, the percentages are about what you said. Let me give you an example. In the past month, we announced a new agreement with British Columbia and the First Nations of British Columbia to protect 30% of B.C.'s lands and coastal waters. We also reached an agreement with the Government of Northwest Territories and NWT First Nations, as well as with the Qikiqtani Inuit Association, the QIA, in Nunavut.

These agreements will protect another one million square kilometres of Canada's lands and coastal waters. That's about four times the size of Great Britain. These projects aren't in the database yet because the agreements haven't yet been finalized.

We will probably achieve the 20% objective for lands and waters by the middle of 2024, and we're on our way to achieving our 25% objective by 2025. That's an interim objective we set for ourselves. It's not part of the Kunming-Montreal global framework, but it is a milestone on the way to 30%.

The short answer to your question is that we don't yet have all the projects we need to achieve the 30% goal, but we're getting there.

I just want to point out that, when we came to power in 2015, Canada wasn't even protecting 1% of our oceans and coastal spaces. Today, we're at 15% and will probably hit 20% next year. The growth curve has been phenomenal.

Senator Miville-Dechêne: Let's imagine we're in the future. Is Gatineau Park one of the places you're thinking of making into a national park? For a long time now, people have been saying the park is being abused, over-used and under-protected because it doesn't have the same protections national parks get. When will a decision be made about that?

d'ici 2030. Vous en avez parlé dans vos remarques introductives. Si je comprends bien, nous sommes rendus à environ 13,5 % de protection pour les aires terrestres.

Vous avez parlé de plans pour faire d'autres parcs nationaux et autres. Allez-vous réussir à atteindre cet objectif grâce aux nouveaux parcs nationaux prévus? Avec ce qui est prévu, arrive-t-on à 30 %, ou probablement pas encore?

M. Guilbeault : Merci, madame la sénatrice. J'aimerais préciser que les objectifs d'Aichi étaient pour 2020. Les objectifs pour 2030 sont ceux que nous avons adoptés à la COP 15, l'année dernière à Montréal.

En ce qui a trait aux projets que nous avons déjà réalisés, les pourcentages sont à peu près ceux que vous avez mentionnés. Cela étant, je vous donne l'exemple suivant : au cours du dernier mois, nous avons annoncé un nouvel accord avec la Colombie-Britannique et les Premières Nations de la Colombie-Britannique pour protéger 30 % des terres et des espaces côtiers de la Colombie-Britannique. Nous avons conclu une entente avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et leurs Premières Nations ainsi qu'avec la Qikiqtani Inuit Association ou QIA, au Nunavut.

Cela permettra de protéger 1 million de kilomètres carrés de plus de terres et d'espaces côtiers au Canada. C'est l'équivalent d'environ quatre fois la taille de la Grande-Bretagne. Ces projets ne sont pas encore dans la banque de données, puisque les ententes ne sont pas finalisées.

Probablement qu'au milieu de l'année 2024, nous aurons atteint environ 20 % pour les terres et les océans, en route vers l'atteinte de notre objectif de 25 % d'ici 2025, qui est un objectif intérimaire que nous nous sommes donné, qui ne fait pas partie du Cadre mondial de Kunming — Montréal, mais en route vers l'atteinte du 30 %.

La réponse courte à votre question est que nous n'avons pas encore tous les projets nécessaires pour atteindre l'objectif de 30 %. Cependant, on s'en approche.

Je vous rappellerais que lorsque nous sommes arrivés au pouvoir en 2015, le Canada ne protégeait pas 1 % de nos océans et de nos espaces côtiers. Aujourd'hui, nous sommes rendus à 15 % — probablement 20 % l'an prochain. La courbe de croissance est phénoménale.

La sénatrice Miville-Dechêne : Projetons-nous dans l'avenir. Est-ce que le parc de la Gatineau fait partie des endroits que vous considérez pour faire un nouveau parc national? Cela fait très longtemps que les citoyens disent que c'est un parc abîmé, très utilisé, pas assez protégé, parce que justement, il n'a pas les protections auxquelles les parcs nationaux ont droit. À quand une décision à ce sujet?

Mr. Guilbeault: The National Capital Commission is responsible for Gatineau Park. The park does not enjoy any legal protection. Parks Canada is in talks with the NCC about a partnership for Gatineau Park. Mr. Campbell, can you tell us more? You're involved in those talks.

Andrew Campbell, Senior Vice-President, Operations, Parks Canada: The important thing to remember about Gatineau Park is that it's already protected under the National Capital Act, but it doesn't have the same protection as a national park.

One thing the minister mentioned is that the national urban parks policies may be a way to obtain additional protection. We're discussing that with the NCC, whose board should also be in favour. The NCC is seeking advice.

Senator Miville-Dechêne: There's hope.

Mr. Campbell: Absolutely.

[English]

Senator Wells: Thank you, panel, for appearing today. I have questions on two parks. The first is in Labrador. As I begin, I would like to recognize and welcome the Innu nation representatives who are with us in the gallery, including former federal minister, The Honourable Peter Penashue.

This question is about the Akami-Uapishk^U-KakKasuak-Mealy Mountains National Park Reserve and the definition of traditional land use. You may know that there are disputes and conflicts in this area, and I'm not making a judgment on the validity of the claim or the dispute itself, but what measures, either through this bill or existing mechanisms, are there to address unintended consequences or claims whose validity is in dispute, and in particular the decision on the establishment of cabins under the approval of the superintendent as a backdoor entrance for organizations that want to have a claim but may not have a valid claim?

Mr. Guilbeault: Thank you for your questions, senator. It is in fact, a difficult issue, and one must make a difference between traditional land users and rights holders, and there is a world of difference between the two of them. The bill you have in front of you is our best attempt at trying to find solutions to these issues, but I'll be the first one to recognize that maybe we didn't get the right balance and would be happy to discuss potential

M. Guilbeault : Le parc de la Gatineau est sous la responsabilité de la Commission de la capitale nationale. Le parc ne bénéficie pas de protection juridique. Parcs Canada est en discussion avec la Commission de la capitale nationale au sujet d'un partenariat pour le parc de la Gatineau. Monsieur Campbell, pouvez-vous nous en dire davantage? Vous êtes très engagé dans ces discussions.

Andrew Campbell, vice-président principal, Opérations, Parcs Canada : Pour ce qui est du parc de la Gatineau, ce qui est important est le fait qu'il est déjà protégé en vertu de la Loi sur la capitale nationale, mais qu'il ne dispose pas de la même protection qu'un parc national.

Une des choses que le ministre a déjà mentionnée est qu'au moyen des politiques sur les parcs urbains nationaux, il sera peut-être possible d'obtenir ces protections additionnelles. Nous sommes en train de mener cette discussion avec la Commission de la capitale nationale. Elle a un conseil qui devrait aussi être en accord avec cela. Elle est en train de demander des conseils.

La sénatrice Miville-Dechêne : Il y a de l'espoir.

M. Campbell : Absolument.

[Traduction]

Le sénateur Wells : Je remercie les témoins de leur présence. J'ai des questions au sujet de deux parcs. Le premier est situé au Labrador. Pour commencer, je tiens à souligner la présence à la tribune de représentants de la nation innue et à leur souhaiter la bienvenue. Parmi eux se trouve un ancien ministre fédéral, l'honorable Peter Penashue.

Ma question concerne la réserve à vocation de parc national Akami-Uapishk^U-KakKasuak-Monts Mealy et la définition du terme « utilisation traditionnelle des terres ». Vous savez peut-être qu'il y a des différends et des contestations dans cette région. Je ne porte pas de jugement sur le bien-fondé des revendications ou des contestations. Je me demande quelles mesures sont en place pour réagir aux conséquences imprévues ou pour répondre aux revendications dont le bien-fondé est contesté, que ces mesures soient créées par le projet de loi ou qu'elles existent déjà. Je pense notamment à la décision de donner au directeur le pouvoir d'autoriser l'utilisation de cabines comme moyen détourné de permettre l'accès à des organisations dont les revendications ne sont peut-être pas fondées.

M. Guilbeault : Je vous remercie pour vos questions, sénateur Wells. Il s'agit en effet d'un enjeu complexe. Il faut distinguer les utilisateurs traditionnels des terres et les titulaires de droits, car il y a une différence importante entre les deux. Nous avons fait de notre mieux pour trouver une solution; c'est cette solution qui se trouve dans le projet de loi que vous avez devant vous. Toutefois, je serai le premier à admettre que nous

amendments that would be needed if it were recognized that we didn't quite get that balance right.

Senator Wells: Thank you, yes. It's important to note we say, "best efforts." Maybe there is nothing that's perfect, but with best efforts there can be unintended consequences and what might work in Saskatchewan may not work in Newfoundland and Labrador.

Are there dispute resolution mechanisms in place that could address this, or would we simply do it by amendment?

Mr. Guilbeault: In terms of the bill, we could be thinking of amendments to the bill.

Senator Wells: Okay, thanks. The second part that I would like to mention — and you mentioned it in your opening remarks, minister — is the Kouchibouguac. Of course there is a long and sad history on that in northern New Brunswick where approximately 215 families and over 1,200 individuals were affected, and I do want to mention the seven communities that were essentially shut down by the heavy-handedness, at the time, of Parks Canada. It's Claire-Fontaine, Fontaine, Rivière au Portage, Kouchibouguac, Guimond Village, Cap St-Louis and Saint-Olivier.

For colleagues and those listening, these residents were mostly descendants of the Mi'kmaq and Acadians whose ancestors had been deported. When they hear about possible changes to the act that might affect the boundaries or the rights of the people who live there — and you had mentioned there will be consultations before any expropriation — we know back in the late 1960s it was forced and certainly under-compensated.

You mentioned there are processes in place for expropriation with consultations, but what about mechanisms for or what about the possibility of encroachment — not necessarily expropriation but encroachment — or restrictions of use that are currently enjoyed by the people?

Mr. Guilbeault: What we try to do now, and that's what I was trying to explain, is if we are to expand the boundaries of existing parks and there is a recognition that there has been traditional use by local communities, or in the case of Indigenous nations or communities and rights holders, we find mechanisms to accommodate those so that people can continue to enjoy the benefit of these sites.

Senator Wells: Might that also include expropriation, though?

n'avons peut-être pas réussi à établir un juste équilibre. Si tel est le cas, je serai heureux de discuter avec vous des amendements à apporter au projet de loi pour atteindre l'équilibre recherché.

Le sénateur Wells : Oui, je vous remercie. Vous dites avoir fait de votre mieux. La perfection n'est peut-être pas de ce monde, mais les solutions qu'on trouve en faisant de son mieux ont parfois des conséquences imprévues. Par ailleurs, ce qui fonctionne en Saskatchewan ne fonctionne pas nécessairement à Terre-Neuve-et-Labrador.

Pourrait-on régler le problème en ayant recours à un mécanisme de règlement des différends existant ou faudrait-il simplement amender le projet de loi?

M. Guilbeault : Le projet de loi pourrait être amendé.

Le sénateur Wells : D'accord, merci. Le deuxième parc dont je veux parler, c'est celui de Kouchibouguac, dans le Nord du Nouveau-Brunswick. Vous l'avez mentionné durant votre déclaration préliminaire, monsieur le ministre. Ce parc a une longue et triste histoire qui a affecté environ 215 familles et plus de 1 200 personnes. Je tiens à nommer les sept collectivités qui ont été rayées de la carte, pour ainsi dire, par l'approche radicale utilisée à l'époque par Parcs Canada. Il s'agit de Claire-Fontaine, Fontaine, Rivière-du-Portage, Kouchibouguac, Guimond Village, Cap Saint-Louis et Saint-Olivier.

Je mentionne pour mes collègues et les gens qui nous écoutent que la majorité des habitants de ces collectivités étaient des descendants de la nation mi'kmaq et des Acadiens dont les ancêtres avaient été déportés. On parle d'apporter des changements à la loi qui pourraient avoir une incidence sur les limites du parc ou sur les droits des personnes qui vivent dans la région. Vous avez mentionné qu'il y aurait des consultations avant de procéder à toute expropriation. Nous savons qu'à la fin des années 1960, l'expropriation a été faite de force, et la compensation versée à la population était insuffisante.

Vous avez mentionné qu'il y avait des processus de consultation sur l'expropriation. Y a-t-il également des mécanismes pour les cas dans lesquels l'on empiète sur les propriétés, sans nécessairement les exproprier, ou l'on impose des restrictions sur l'utilisation actuelle des terres par la population?

M. Guilbeault : Ce que j'essayais d'expliquer, c'est que maintenant, quand nous envisageons d'élargir les limites de parcs existants et qu'il est reconnu que les terres visées sont traditionnellement utilisées par les collectivités locales, ou encore par les titulaires de droits et les peuples autochtones, nous essayons de trouver des mécanismes pour permettre aux personnes touchées de continuer à utiliser ces terres.

Le sénateur Wells : Ces mécanismes comprennent-ils l'expropriation?

Mr. Guilbeault: As I said in my remarks, expropriation is not a measure we use anymore. In terms of specific mechanisms, I can turn to Mr. Campbell who is in the weeds on this, literally.

Senator Wells: I'm happy to hear from Mr. Campbell, but these people are rightly sensitive because of what happened in the past, including deportations and inadequate compensation in the expropriation process. I recognize that expropriation has changed since then, so now I'm asking about encroachment and other things that would have restrictions on traditional uses.

Mr. Guilbeault: My answer would remain the same. We tried to negotiate with traditional users continued access and enjoyment of the sites we are trying to protect or the expansion of the parks.

Mr. Campbell: A couple of things. First, we are specifically excluded from using expropriation, so legally that's not a tool. It would all be on a willing buyer willing seller basis, a provincial transfer, or that which a rights holder may, in fact, have and want to transfer under both their own and federal protections. So that would be the only way that it could move through.

However, where we are looking at individuals, where that happens and there is traditional use within that area, that's a separate section often within different parks that describes traditional users, and I want to make the distinction very clear. Section 40 of the National Parks Act already protects right holders, so every right holder across the country is protected for their ability to have traditional use within that outside of the Constitution, which obviously gives that protection as well. But that's right within the National Parks Act. We aren't amending that today, so this act would not be about that amendment. Traditional right holders, as are described, are those where they are a traditional user but not a rights holder.

Senator Arnot: Thank you, minister.

Mr. Guilbeault: My apologies, senator. We have a vote in the House of Commons. Would you allow me minute and a half so I can do it right now?

The Chair: Yes, please go ahead.

Mr. Guilbeault: Thank you.

Senator Arnot: Thank you, minister, for coming today, and congratulations on bringing forward another uncontroversial bill to the Senate.

I asked a dangerous question of some of the witnesses in the previous panel, and that was: Is there anything that could be improved in this bill? I got a very compelling answer, and I want

M. Guilbeault : Comme je l'ai dit durant ma déclaration préliminaire, nous n'avons plus recours à l'expropriation. Je peux demander à M. Campbell de vous fournir plus de détails sur les mécanismes en tant que tels.

Le sénateur Wells : J'aimerais entendre ce que M. Campbell a à dire, mais les personnes touchées ont raison de s'inquiéter étant donné les événements du passé, y compris la déportation et la compensation insuffisante pour l'expropriation. Je reconnais que le processus d'expropriation a changé depuis; c'est pourquoi ma question porte sur l'empiètement et sur l'imposition de restrictions quant à l'utilisation traditionnelle des terres.

M. Guilbeault : Ma réponse est la même. Nous avons tenté de négocier avec les utilisateurs traditionnels des terres que nous cherchons à protéger ou des parcs que nous voulons élargir pour qu'ils continuent à y avoir accès et à pouvoir en profiter.

M. Campbell : J'ai deux choses à dire. Premièrement, la loi interdit expressément le recours à l'expropriation; ce n'est donc pas un outil que nous utilisons. Il faut procéder par vente de gré à gré, par transfert provincial ou par transfert volontaire de titulaires de droits qui veulent ajouter des protections fédérales aux mesures de protection à leur disposition. Ce sont les seuls moyens par lesquels nous pouvons procéder.

Cependant, en ce qui concerne les terres traditionnellement utilisées par la population de la région visée, pour les différents parcs, il y a souvent une disposition distincte définissant les utilisateurs traditionnels. Je tiens à ce que la distinction soit claire. Les titulaires de droits sont déjà protégés en vertu de l'article 40 de la Loi sur les parcs nationaux du Canada. Ainsi, l'utilisation traditionnelle des terres est protégée pour l'ensemble des titulaires de droits partout au pays. Cette protection s'ajoute à celle déjà prévue par la Constitution. C'est une disposition de la Loi sur les parcs nationaux du Canada. Le projet de loi ne modifie pas cette disposition. Les utilisateurs traditionnels des terres sont des personnes qui utilisent traditionnellement les terres, mais qui ne sont pas titulaires de droits.

Le sénateur Arnot : Merci, monsieur le ministre.

M. Guilbeault : Excusez-moi. Il y a un vote à la Chambre des communes. Pouvez-vous me donner une minute et demie pour que je puisse voter à l'instant?

La présidente : Oui, allez-y.

M. Guilbeault : Merci.

Le sénateur Arnot : Je vous remercie de votre présence, monsieur le ministre, et je vous félicite d'avoir présenté un autre projet de loi non controversé au Sénat.

J'ai posé une question hardie aux témoins du groupe précédent. Je leur ai demandé si des améliorations pouvaient être apportées au projet de loi. J'ai reçu une réponse très

to put it forward to you now because I'm thinking of making an amendment to the bill, in fact, based on what I heard.

Dr. Lem advised that section 32, the mitigation of environmental damage, could be improved. There is a duty that the superintendent "may" report. She wants to change it to "shall," making it a strong, positive duty on the officers. I support that. I'm going to look into it further, but more importantly, she had an advisement to create a citizen enforcement mechanism in clause 32, which would create what I would call an extramural environmental officer. It would engage the citizens who are close to and in the vicinity of the park and know the park in actually enforcing anything they saw as being potential pollution of the park. That's the second thing that I would bring up. I would like to know the answer to that. Would you support that if we put that forward?

Second, I commend you for expanding the Grasslands National Park in Saskatchewan. We did hear about the Rouge National Urban Park. Is that a model for the rest of Canada?

You have six urban national parks that you are hoping to bring into the network soon. Is there an urban national park plan for Saskatchewan? If not, why not? What's the criteria that you use when you identify, acquire and integrate new parks into the existing national park mechanism, urban parks.

Mr. Guilbeault: The last part of your question?

Senator Arnot: Yes.

Mr. Guilbeault: Thank you, senator. As I said earlier, when we table a bill — I believe this is my sixth or seventh bill as minister — we try to do our best to find the right balance. We usually don't, and that's why those processes here in the Senate and the House of Commons are so important with stakeholders and, in this case, with Inuit and Indigenous nations and rights holders to work together to make it better, to improve it.

It is difficult for me to comment specifically on the proposal you are making, but the commitment that I can make is that we're very open to looking at amendments. As we do for the bill, you think of something and then you have to look at what the positive impacts of doing this are. Are there any negative impacts, pros and cons? You then come to the conclusion: go, no go. I'm very happy to do this on the two proposals that you have mentioned.

convaincante. Je veux vous la présenter parce que je pense maintenant proposer un amendement au projet de loi fondé sur ce que j'ai entendu.

La Dre Lem est d'avis qu'on pourrait améliorer l'article 32, qui porte sur l'atténuation des dommages à l'environnement. En vertu du libellé actuel, le directeur « peut » prendre des mesures. La Dre Lem recommande de remplacer les mots « peut les prendre » par « les prendra » afin d'en faire une obligation positive. J'appuie cette recommandation. Je vais l'examiner attentivement. Plus important encore, elle a recommandé de prévoir à l'article 32 la mise en place d'un mécanisme de participation citoyenne. Ce mécanisme créerait ce que j'appellerais des agents de l'environnement externes. Il permettrait aux citoyens qui vivent près du parc et qui le connaissent bien de signaler tout risque de pollution. C'est le deuxième amendement que je proposerais. J'aimerais savoir si vous appuieriez ces propositions.

Par ailleurs, je vous félicite d'avoir élargi les limites du parc national des Prairies, en Saskatchewan. Il a aussi été question du parc urbain national de la Rouge. S'agit-il d'un modèle pour le reste du Canada?

Vous espérez ajouter sous peu six parcs urbains nationaux au réseau. Un de ces parcs sera-t-il situé en Saskatchewan? Dans la négative, pourquoi? Quels critères utilisez-vous pour choisir les terres qui seront acquises et intégrées au réseau de parcs urbains nationaux?

M. Guilbeault : Est-ce la dernière partie de votre question?

Le sénateur Arnot : Oui.

M. Guilbeault : Je vous remercie, sénateur Arnot. Comme je l'ai déjà dit, quand nous présentons un projet de loi — je pense que c'est le sixième ou le septième que je dépose depuis que je suis ministre —, nous faisons de notre mieux pour trouver un juste équilibre. La plupart du temps, nous n'y arrivons pas, d'où l'importance du travail que font le Sénat et la Chambre des communes, en collaboration avec les parties prenantes et, dans ce cas-ci, avec les titulaires de droits, les peuples autochtones et les Inuits, pour améliorer le projet de loi.

C'est difficile pour moi de me prononcer précisément sur vos propositions, mais je peux vous assurer que nous sommes tout à fait prêts à étudier les amendements qui seront présentés. Comme nous le faisons au moment d'élaborer le projet de loi, il faut réfléchir aux avantages et aux inconvénients. Quels seront les effets positifs de l'amendement? Aura-t-il aussi des effets négatifs? Après, nous pouvons décider d'aller de l'avant ou non. J'examinerai volontiers les deux propositions que vous avez présentées.

Thank you for your comment regarding the Grasslands National Park. Grasslands are a Canadian wonder. It's a story that's not told often enough. They play such a critical role in our ecosystem, and I'm very happy we can move on this one.

In terms of a national urban park for Saskatchewan, we are having the discussion for a national urban park in Saskatoon. I'm hoping that we can bring this project to completion.

Senator Arnot: What stage is it at? I know it takes a long time to plan these things — maybe years — but I'm just wondering what stage it's at.

Mr. Guilbeault: Technically speaking, prefeasibility. The municipality is very interested, and the province a little bit less. They are concerned that it's a way for the federal government to take over these lands. It's not. We're trying to sort this out.

Senator Arnot: I support that, and I'll do what I can to ensure Saskatchewan gets an urban national park.

Mr. Guilbeault: It's greatly appreciated, senator. Thank you.

Mr. Campbell: The third part of your question is if Rouge is a model for all other national parks.

When we look at the Rouge National Urban Park, it's certainly a wonder and an excellent model. It serves as a model but not necessarily the only model. As we are looking at moving ahead with, for instance, the Meewasin in Saskatoon, you would not need to have ownership of the land at the federal level. The same is true when we're looking at Edmonton and the national urban park in the valley in Edmonton. You wouldn't have to have federal ownership of the land, whereas the Rouge National Urban Park Act is designed in such a way, separate from the Canada National Parks Act but still designed in a way that the ownership is federal.

The Chair: Thank you.

Senator McCallum: I am going to go back to what Senator Wells had spoken about, about traditional land users and the people who are included in there.

You said there is a difference between land users and rights holders, that the rights holders are the rightful land users. When we look at the NunatuKavut Community Council, we were told last time that they are not recognized as section 35 rights holders, and yet the rights holders are not anywhere on this bill and that it is an oversight.

Je vous remercie pour votre commentaire à propos du parc national des Prairies. Les prairies sont une merveille canadienne qui passe trop souvent sous silence. Elles jouent un rôle essentiel dans notre écosystème. Je suis ravi que nous puissions faire avancer ce dossier.

En ce qui concerne la création d'un parc urbain national en Saskatchewan, je peux vous dire que nous examinons la possibilité d'en établir un à Saskatoon. J'espère que nous réussirons à mener ce projet à terme.

Le sénateur Arnot : À quelle étape le projet en est-il? Je sais que ces choses prennent beaucoup de temps — parfois des années —; je me demande simplement où vous en êtes.

M. Guilbeault : À proprement parler, nous sommes à l'étape de l'étude de préféabilité. La municipalité est très enthousiaste; la province l'est un peu moins. Elle s'inquiète qu'il s'agisse d'un moyen pour le gouvernement fédéral de s'approprier les terres, ce qui n'est pas le cas. Nous essayons de régler la question.

Le sénateur Arnot : J'appuie le projet. Je ferai ce que je peux pour soutenir la création d'un parc urbain national en Saskatchewan.

M. Guilbeault : Je vous en suis très reconnaissant, sénateur Arnot. Merci.

M. Campbell : Vous avez demandé, en troisième lieu, si le parc de la Rouge était un modèle pour tous les autres parcs nationaux.

Le parc urbain national de la Rouge est certainement une merveille et un excellent modèle, mais il existe aussi d'autres modèles. Pour le parc Meewasin à Saskatoon, par exemple, ainsi que pour le parc urbain national que l'on envisage de créer dans la vallée d'Edmonton, il ne serait pas nécessaire que le gouvernement fédéral soit propriétaire des terres. Dans le cas du parc de la Rouge, les terres appartiennent au gouvernement fédéral aux termes non pas de la Loi sur les parcs nationaux du Canada, mais de la Loi sur le parc urbain national de la Rouge.

La présidente : Je vous remercie.

La sénatrice McCallum : Je vais reprendre le sujet abordé par le sénateur Wells, soit les utilisateurs traditionnels des terres et les personnes visées par la définition de ce terme.

Vous avez dit qu'il y avait une différence entre les utilisateurs des terres et les titulaires de droits. Vous avez précisé que les titulaires de droits étaient les utilisateurs légitimes des terres. On nous a dit la dernière fois que les membres du Conseil communautaire de NunatuKavut n'étaient pas considérés comme détenant des droits en vertu de l'article 35. Pourtant, le projet de loi ne contient aucune mention des titulaires de droits. C'est une omission.

Canada is now proposing to add a new class of traditional land holders by including this group and that the recognition of traditional land users was contemplated in the 2015 Memorandum of Understanding to establish the park between Canada and the Province of Newfoundland, and it was accepted by the Innu Nation. The class of traditional land users was to be limited to those meeting the criteria set out in (c) to (g) of the definition.

The Innu Nation has a concern about this. I don't know how you would look at correcting that, but there is a gentleman there, as I said.

The other question I have is about land claims. There are existing land claims in the park. How will these be addressed while this is happening?

Mr. Guilbeault: Thank you, senator. These are complex issues. As I said earlier, what we presented to you was our attempt at finding the right balance. Maybe we didn't. As I said earlier, if we need to amend the bill to correct this, I am very open to doing this, working with you and others so that we can find that right balance.

Mr. Campbell: We have an interim agreement between ourselves and the Innu Nation around the claim for the Nunatsiavut government. There is a full agreement. That's the northern end of the park.

As the minister said, if we didn't get it right, we certainly are pleased to and will continue to meet with rights holders.

One last thing, as the minister mentioned, we aren't amending section 40. It is not proposed to be amended. It already includes all of the rights holders within section 40 of the Canada National Parks Act as it exists today.

Senator McCallum: With section 40 and this, it seems to be in conflict. Is it? You have the rights holders in section 40 and the non-rights holders in this one.

The Chair: Could you mention the section you are referring to?

Senator McCallum: Under "traditional land user," the definition. It is on page 8 of the bill.

Mr. Guilbeault: It was certainly not our intention to try and create a perception of contradictions between the two. Again, if by reading this you and others come to the conclusion that there is an appearance of contradiction, we're happy to work with you to correct that.

Aujourd'hui, le Canada propose d'ajouter ce groupe à la définition, créant ainsi une nouvelle catégorie d'utilisateurs traditionnels des terres. La question de la reconnaissance des utilisateurs traditionnels des terres a été examinée dans le cadre du protocole d'entente de 2015 entre le Canada et la province de Terre-Neuve sur la création du parc. La nation innue a accepté la proposition. Les utilisateurs traditionnels des terres devaient se limiter aux personnes répondant aux critères prévus aux alinéas c) à g) de la définition.

C'est un sujet de préoccupation pour la nation innue. Je ne sais pas comment vous pouvez redresser la situation, mais je le répète, il y a un représentant ici.

Mon autre question concerne les revendications territoriales. Il y a des revendications territoriales en suspens dans le parc. Comment y répondrez-vous?

M. Guilbeault : Je vous remercie, sénatrice. Il s'agit de questions complexes. Comme je l'ai dit plus tôt, nous vous présentons la mesure que nous avons conçue pour trouver le juste équilibre. Nous n'avons peut-être pas réussi. Le cas échéant, nous sommes tout à fait disposés à modifier le projet de loi pour y remédier. Nous allons travailler avec vous et avec d'autres partenaires pour trouver le juste équilibre.

M. Campbell : Nous avons un accord intérimaire avec la nation innue au sujet de la revendication du gouvernement du Nunatsiavut. Il y a un accord en bonne et due forme. Il s'agit de la région nord du parc.

Comme l'a dit le ministre, si nous n'avons pas fait les choses correctement, nous serons heureux de poursuivre nos rencontres avec les titulaires de droits.

J'aimerais ajouter un dernier point. Comme le ministre l'a indiqué, nous ne modifions pas l'article 40. Il n'y a pas de proposition d'amendement. L'article 40 de la Loi sur les parcs nationaux du Canada actuelle inclut tous les titulaires de droits.

La sénatrice McCallum : L'article 40 et celui-ci semblent incompatibles, non? Les titulaires de droits sont inclus dans l'article 40 et ceux qui ne sont pas titulaires de droits le sont dans cet article-ci.

La présidente : Pourriez-vous préciser l'article auquel vous faites allusion?

La sénatrice McCallum : Je parle de la définition sous la rubrique « utilisateur traditionnel des terres », à la page 8 du projet de loi.

M. Guilbeault : Notre intention n'était certainement pas de donner l'impression que les deux articles entrent en conflit. Je répète que si vous et d'autres en venez à la conclusion qu'il y a apparence d'incompatibilité, nous serons heureux de travailler avec vous pour y remédier.

Senator McCallum: Thank you so very much. I'll go on second round.

Senator Sorensen: Merci. Thank you for being here, minister. Lovely to see you. I have two quick questions for you, I think. Bill S-14, just to confirm, involves lands that Parks Canada is currently I'll use the word administering, and I'm curious for you to reiterate and elaborate on what are the current activities and issues in those lands that have caused concern and perhaps a greater need for added protection? Comments like illegal harvesting, dumping have been occurring.

Mr. Guilbeault: There may be instances where we're concerned with some activities. Fundamentally, the concern with these lands that are administered by Parks Canada is they don't have the same protection as a national park. Our ability sometimes to intervene or manage them in the same way we would manage a national park is more limited. I don't know if Ms. Cunningham or Mr. Campbell would like to add anything to this.

Jewel Cunningham, Vice-President, Strategic Policy and Planning, Parks Canada: Sure, I'll jump in. We referenced the Rouge National Urban Park as an area in which through the housekeeping associated with this bill we have strengthened the infractions around pesticides or dumping. Those are the types of activities we are seeing in the urban context with our national urban park locations like the Rouge.

But as the minister has expressed, the best protection we can offer these lands is really under the Canada National Parks Act. It is where ecological integrity is first and foremost and where we have the strongest enforcement measures against things like illegal harvesting and those types of activities we do see.

Senator Sorensen: Thank you. Second, minister, could you or your colleagues here discuss a little bit about the Indigenous Guardians program and what the current relationship is between the Indigenous Guardians program and the parks that are touched by this bill?

Mr. Guilbeault: I was talking about how important grasslands are in the Canadian ecosystem but how it's a well-kept secret. The same could be said about the Indigenous Guardians program. It is an incredible Canadian Indigenous success story. It's a program through which the federal government has started supporting Indigenous communities for things that they have been doing for millennia. The federal government is supporting Indigenous Guardians in 25% of First Nations in Canada, and we recently signed an agreement with the Indigenous Guardians network so they will administer the program.

La sénatrice McCallum : Merci beaucoup. Je poserai d'autres questions pendant la deuxième série de questions.

La sénatrice Sorensen : Je vous remercie de votre présence, monsieur le ministre. Je suis heureuse de vous voir. J'ai deux petites questions pour vous. Le projet de loi S-14 concerne bien les terres que Parcs Canada administre déjà, pour utiliser ce terme? Ensuite, pourriez-vous nous en dire plus sur les activités et les problèmes observés sur ces terres qui ont suscité des préoccupations et qui vous ont poussé à créer davantage d'aires protégées? Nous avons entendu parler de la pêche illégale, du déversement de déchets, entre autres choses.

M. Guilbeault : Certaines activités sont une source de préoccupations. Essentiellement, ce qui nous inquiète, c'est que les terres que Parcs Canada administre ne jouissent pas des mêmes mesures de protection qu'un parc national. Nous n'avons pas la même capacité d'intervention ou de gestion que dans un parc national. Je ne sais pas si Mme Cunningham ou M. Campbell aimeraient ajouter quelque chose.

Jewel Cunningham, vice-présidente, Politique stratégique et planification, Parcs Canada : Bien sûr, je peux intervenir. Revenons au parc urbain national de la Rouge. Dans ce projet de loi, les infractions relatives à l'utilisation de produits antiparasitaires et au déversement sont plus robustes. Nous observons ce genre d'activités dans les parcs situés en milieu urbain, comme dans le parc national de la Rouge.

Comme l'a indiqué le ministre, la meilleure façon de protéger ces terres est par l'entremise de la Loi sur les parcs nationaux du Canada. L'intégrité écologique y est une priorité et elle nous donne les mesures d'application les plus strictes qui soient pour lutter contre la pêche illégale et ces autres activités que nous observons.

La sénatrice Sorensen : Merci. Monsieur le ministre, pourriez-vous, ou vos collègues pourraient-ils, nous parler du programme des Gardiens autochtones et du lien qui existe entre ce programme et les parcs qui sont visés par ce projet de loi?

M. Guilbeault : Je vous ai dit que les prairies sont importantes au sein de l'écosystème canadien, mais qu'il s'agit d'un secret bien gardé. Il en va de même pour le programme des Gardiens autochtones. Ce programme est un incroyable modèle de réussite autochtone. Par le biais de ce programme, le gouvernement fédéral appuie les communautés autochtones dans ce qu'elles font depuis des millénaires. Le gouvernement fédéral appuie des gardiens autochtones dans le quart des Premières Nations au pays, et nous avons récemment signé une entente avec le Réseau national des Gardiens autochtones pour qu'ils puissent administrer le programme.

Environment and Climate Change Canada and Parks Canada are no longer involved in the decision making of what projects are funded. It's an uncommon approach for the federal government not to tell people what they should be doing but rather they tell us what they want to be funded in their communities. There is a diverse array of activities funded through the Guardians program based on the needs and wishes of communities. Parks played a very important role and continues to play an important role in the development of the program. It's now kind of taking off on its own. I don't know if either of you would like to add anything to the Guardians program?

Mr. Campbell: The unique element of the Parks Canada piece of the Guardians program is the fact that it's really nation-to-nation and in most establishment agreements now, so as new places are being established, the Guardians program is a fundamental part of the agreement. As we move forward, that will just be the manner in which national parks, national marine conservations, national urban parks will be administered. It won't be an add-on or anything additional; it will be the way of how we move forward.

Senator Sorensen: Thank you very much.

Senator MacDonald: Thank you, minister. Great to have you here today.

I appreciated you addressing and referring to the decision that Parks Canada made to stop using expropriation as a tool, although I'm not necessarily against expropriation in principle if people are properly compensated. That's the other side of the equation. That's what I want to speak to you about. You mentioned the Fortress of Louisbourg. Louisbourg is my hometown. My grandmother was expropriated in 1965, '66. She was 85 years old. She got \$4,000 for the 62 acres of land that ran from the base of the harbour to Point Wolfe. Beautiful land. There was title to it going back to 1794, and she is not the only one. It happened to a lot of people.

I don't think you can compensate people who lost everything 60 years ago. Most of those people are gone. I don't think it's realistic, but you can make a commitment to the community. The damage that was done to the community is extensive. There is a 60-acre site for the fortress, and we were happy to see it built. It helped me get through university. I worked there for five summers in archeology. It was great. As somebody who loves history, it was great to see the fortress be built. However, what Parks Canada did, instead of expropriating 60 acres, they expropriated 16,000. They destroyed the communities of West Louisbourg. The fortress itself was 40 years old. West Louisbourg was over two centuries old. They expropriated West Louisbourg, they expropriated Deep Cove, they expropriated and

Environnement et Changement climatique Canada et Parcs Canada ne décident plus quels projets sont financés. Le gouvernement fédéral n'a pas l'habitude d'employer ce genre d'approche. Plutôt que dire aux gens ce qu'ils doivent faire, ce sont eux qui nous disent quels projets nous devrions financer dans leurs communautés. Nous finançons tout un éventail d'activités dans le cadre du programme des Gardiens autochtones. Le financement est accordé selon les besoins et la volonté des communautés. Les parcs ont joué un rôle important, et continuent de jouer un rôle important, dans l'évolution du programme. Il se développe maintenant de façon autonome. Je ne sais pas si mes collègues aimeraient ajouter quelque chose au sujet du programme des Gardiens autochtones.

M. Campbell : L'élément unique du programme des Gardiens autochtones de Parcs Canada est qu'il s'applique vraiment de nation à nation et que dans la plupart des accords de création de nouvelles régions, le programme est un élément fondamental. Pour la suite des choses, c'est ainsi que les parcs nationaux, les aires marines nationales de conservation et les parcs urbains nationaux seront administrés. Il ne s'agira pas d'un ajout. Nous procéderons de cette façon à l'avenir.

La sénatrice Sorensen : Merci beaucoup.

Le sénateur MacDonald : Merci, monsieur le ministre. Je suis ravi de vous voir parmi nous aujourd'hui.

Je vous remercie d'avoir parlé de la décision de Parcs Canada de cesser de recourir à l'expropriation, bien que je ne sois pas nécessairement contre l'expropriation si les gens sont indemnisés adéquatement. C'est l'autre côté de la médaille. C'est de cela que je veux vous parler. Vous avez parlé de la Forteresse-Louisbourg. Louisbourg est ma ville natale. Ma grand-mère a été expropriée en 1965-1966. Elle avait 85 ans. Elle a reçu 4 000 \$ pour les 62 acres de terrain qui s'étendaient du port jusqu'à Point Wolfe. C'est un terrain magnifique. Le titre foncier remontait à 1794. Elle n'était pas la seule dans cette situation. C'est arrivé à beaucoup de gens.

Je ne pense pas que l'on puisse indemniser des gens qui ont tout perdu il y a 60 ans. La plupart ne sont plus là. Je ne pense pas que ce soit réaliste. Cependant, on peut prendre un engagement envers la collectivité. Les dommages causés à la collectivité sont considérables. Le site de la forteresse s'étend sur 60 acres et nous avons accueilli favorablement sa construction. J'y ai travaillé pendant cinq étés, en archéologie, ce qui m'a permis de payer mes études universitaires. C'était génial. Je suis passionné d'histoire et j'étais ravi d'être témoin de la construction de la forteresse. Toutefois, plutôt que d'exproprier 60 acres, Parcs Canada en a exproprié 16 000. Parcs Canada a détruit les collectivités de Louisbourg Ouest. La forteresse avait 40 ans. Louisbourg Ouest existait depuis plus de

Kennington Cove, and there was an eight-mile run from Louisbourg to Gabarus, which was its closest bigger community.

What Parks Canada did after they got the provincial government to expropriate, they stopped maintaining the road from Louisbourg to Gabarus deliberately. Back then, 60 years ago, many of the feeder roads were dirt roads. They got to the point where the bridges were falling apart and the road was falling apart and then the announcement came that they were shutting the road. It was all arbitrary and had no community consultation.

They turned my hometown, which was a well-established seaport, into an outport, and it's still an outport. You can't get any services after the fortress closes. The banks are gone. The credit union is gone. You can't get gas. You might like that, but you can't get gasoline. It's ridiculous.

Back in the early 1990s, money was declared to build a road. It was secured and then it was abandoned. If you want to compensate that community, I would love for you to address what's happened down there. It's eight miles of road, 13 kilometres, about a million dollars a kilometre. If we can pay \$50 billion for battery plants, why can't we put \$13 million or \$14 million up to rebuild that road and reconnect the communities? It would make so much difference on the southeast coast of Cape Breton, and Cape Breton is a place with great economic challenges. It would help the entire community. I hope you consider that.

Mr. Guilbeault: Thank you, senator, for this passionate intervention. Clearly, this is an issue very close to your heart. I can, certainly, commit to sitting down with Parks Canada officials to look at what we could do. You should know that Parks Canada and myself have been working really hard on getting funding for the maintenance improvement of infrastructure. Parks Canada manages quite an impressive array of infrastructure, whether it's roads, dams and many others across the country, and there is a funding deficit we're trying to solve. But I'm happy to sit down with Parks Canada officials and look into it.

I'm not anti-gasoline. I just think we should reduce our dependencies. I take the train between Montreal and Ottawa all the time, as does the senator. That train runs on diesel. We will continue using fossil fuels for some time. We are just trying to work on reducing consumption as much as we can, when it's possible.

The Chair: Thank you. Before going to second round and giving the floor to Senator Wells, I would like to ask a quick question. I was very happy to be in Montreal last year during the

deux siècles. Parcs Canada a exproprié Louisbourg Ouest, Deep Cove et Kennington Cove. Huit milles séparaient Louisbourg de Gabarus, qui était la plus grande collectivité la plus proche.

Après avoir obtenu l'accord du gouvernement provincial pour procéder à l'expropriation, Parcs Canada a délibérément cessé d'entretenir la route entre Louisbourg et Gabarus. À l'époque, il y a 60 ans, la plupart des routes de desserte étaient des chemins de terre. L'état des ponts et de la route s'est détérioré et on a annoncé la fermeture de la route. Cette décision était arbitraire et n'a fait l'objet d'aucune consultation auprès des membres de la collectivité.

Ils ont transformé ma ville natale, qui était un port de mer bien établi, en un petit village isolé. C'est toujours un petit village isolé. Il n'y a pas de services après la fermeture de la forteresse. Il n'y a plus de banques, plus de coopérative de crédit, plus de station-service. Cela vous plaît peut-être, mais il n'est pas possible d'y faire le plein. C'est ridicule.

Au début des années 1990, on a annoncé des fonds pour construire une route. On a obtenu le financement, puis il a été abandonné. Si vous voulez indemniser cette collectivité, j'aimerais beaucoup que vous vous penchiez sur ce qui s'est passé là-bas. Il s'agit de huit miles de route, donc 13 kilomètres. On parle d'environ un million de dollars par kilomètre. Si nous sommes en mesure d'investir 50 milliards de dollars dans des usines de batteries, pourquoi ne pourrions-nous pas consacrer 13 ou 14 millions de dollars à la reconstruction de cette route et au rétablissement des liens entre les collectivités? Cela ferait une grande différence sur la côte sud-est du Cap-Breton, une région qui connaît de grandes difficultés économiques. Cela aiderait l'ensemble de la collectivité. J'espère que vous y réfléchirez.

M. Guilbeault : Je vous remercie, sénateur, de cette intervention empreinte de passion. Je vois que cette question vous tient à cœur. Je peux, bien sûr, m'engager à rencontrer les représentants de Parcs Canada pour examiner ce que nous pouvons faire. Sachez que les représentants de Parcs Canada et moi-même avons accompli de grands efforts en vue d'obtenir des fonds pour améliorer l'entretien des infrastructures. Parcs Canada gère une impressionnante gamme d'infrastructures, dont des routes, des barrages et bien d'autres, partout au Canada. Nous tentons de combler le déficit de financement. Encore une fois, je serai heureux de rencontrer les représentants de Parcs Canada et d'examiner cette question.

Je ne suis pas contre l'essence. Je pense simplement que nous devrions moins en dépendre. Comme vous, je prends toujours le train entre Montréal et Ottawa. Ce train est alimenté au diésel. Nous continuerons d'utiliser les carburants fossiles pendant un certain temps. Nous essayons simplement de réduire notre consommation au maximum, lorsque cela est possible.

La présidente : Merci. Avant d'entamer la deuxième série de questions et de donner la parole au sénateur Wells, j'aimerais poser une petite question. J'étais très heureuse de participer à la

COP 15 on biodiversity. I saw the excitement with the agreement, the 30x30 plan, which is part of the Kunming-Montreal Global Biodiversity Framework, and my question is about the criteria you used to determine who decides and where we put protected areas. I understand the surface, but I think biodiversity is very important. That's the mass extinction of some of our species, and we just heard before you came about the incredible impact on migratory species.

Can you explain what the criteria are in deciding which areas to protect?

Mr. Guilbeault: Thank you, senator. I think your question goes to the question of what balance we strike between quantity and quality. The answer is that it depends. For example, I spoke in my opening remarks about national urban parks. The reality of our urban environment across the country is that there is not a lot of very pristine nature left in our cities. So in the case of national urban parks, what we're trying to do is look and see if there is a possibility of protecting something that is fairly intact. We just did that in Halifax with the Blue Mountain-Birch Cove Lakes, which was an area that had been protected over time without any specific legal status. We did that.

In many other instances, the purpose of the urban park will probably be to work on the restoration of the natural environment if we can't protect something that's pristine.

For some of the larger conservation areas, whether they are national parks or other forms of conservation, one of the first criteria now is that these projects must be Indigenous-led. I can't think of any new conservation projects that we are working on where the Indigenous nations or communities are not at the table. In some cases, they've been working on these projects for many years.

I announced recently — and spoke about this earlier — the Project Finance for Permanence, or PFPs, in the Northwest Territories as well as in Nunavut. These are projects that these communities or nations have been working on for many years — sometimes decades.

The goal of our network of protected areas is to try and protect as much as we can of the rich biodiversity of Canada. It varies quite a bit from region to region. That is one of the goals we try to pursue.

In terms of the specific criteria, do you want to add anything? That's the 20,000-foot answer, I suppose.

COP15 sur la biodiversité à Montréal l'année dernière. Il y avait beaucoup d'enthousiasme quant au plan de conservation de 30 % d'ici 2030 présenté dans le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal. J'aimerais savoir selon quels critères vous avez déterminé quelles zones seraient protégées, et qui prendrait ces décisions. Je sais qu'il s'agit d'une superficie importante, mais je pense que la biodiversité est très importante. Certaines espèces sont menacées d'une extinction massive, et avant de vous recevoir, on nous a parlé de l'incroyable impact sur les espèces migratoires.

Pourriez-vous nous parler des critères auxquels vous avez eu recours pour cerner les zones qui seraient protégées?

M. Guilbeault : Je vous remercie, sénatrice. Votre question porte sur l'équilibre qu'il nous faut atteindre entre la quantité et la qualité. La réponse, c'est que cela dépend. Je vous donne un exemple. Dans ma déclaration liminaire, j'ai parlé des parcs urbains nationaux. Dans les villes de l'ensemble du pays, nous ne comptons plus beaucoup d'endroits naturels intacts. C'est la réalité. Nous voulons donc voir si, à l'aide des parcs urbains nationaux, nous pouvons protéger des zones qui sont encore relativement intactes. Nous venons de le faire à Halifax, dans le secteur des lacs Blue Mountain-Birch Cove. Cette aire était protégée depuis un certain temps, mais elle ne jouissait pas d'un statut juridique. Nous avons changé cela.

Dans bon nombre de cas, les parcs urbains nous permettront de restaurer l'environnement naturel, s'il n'y a pas de zones intactes à protéger.

Pour certaines des plus grandes aires de conservation, qu'il s'agisse de parcs nationaux ou d'autres formes de conservation, l'un des critères principaux est désormais que ces projets doivent être dirigés par des Autochtones. Tous les nouveaux projets de conservation sur lesquels nous travaillons incluent la participation des nations ou des communautés autochtones. Dans certains cas, elles travaillent sur ces projets depuis de nombreuses années.

Comme je l'ai dit plus tôt, nous avons récemment annoncé le financement de projets pour la permanence, ou FPP, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut. Il s'agit de projets sur lesquels ces communautés ou nations travaillent depuis de nombreuses années, et parfois des décennies.

Avec ce réseau d'aires protégées, nous voulons protéger la plus grande part possible de la riche biodiversité canadienne. Voilà notre objectif. Il existe de grandes différences d'une région à l'autre. Nous voulons réaliser cet objectif.

Pour ce qui est des critères précis, voulez-vous ajouter quelque chose? J'imagine que je vous ai donné une réponse de nature générale.

Ms. Cunningham: I will just add that the Parks Canada system plan is the basis under which we have divided the country into bioregions. They are about ecological and biodiversity. We strive to find representative examples in each of those bioregions. There is a set of criteria associated with that. As the minister has mentioned, there are other factors at play and certainly other pristine tracts of land that include Indigenous, partner-led protected lands as well.

The Chair: The reason for my question is that you know the story in Quebec of the caribou. It is sad. It is endangered. There are others. Therefore, I think it would be interesting to have some consideration of loss of biodiversity and migratory species in the criteria you use, so we are more efficient in the places we choose to protect.

Mr. Guilbeault: That's a good question, senator. When it comes to how we deal with species at risk, a recent report of the Commissioner of the Environment talked about the backlog we have federally in terms of identifying species at risk. We are trying to look at a new approach where, instead of looking at protecting a specific species, we need to be looking at protecting the ecosystem and the habitat.

The Chair: The habitat. Exactly.

Mr. Guilbeault: Certainly, there is clearly a link with the work Parks Canada is doing on conservation or, in some cases, restoration. We are trying to see how these things can be better aligned in a way that they have not always been in the past.

Senator Wells: My question in this round centres on the Innu Nation again. Again, the representatives are behind you. The Innu Nation played a central role in how the Mealy Mountains National Park Reserve would be operated. They have an interim treaty agreement and an industrial benefits agreement. But the Innu Nation was not consulted prior to the introduction of this bill. I think it is an important consideration because that's what leads to frustrations, and that's what leads to disputes that could have been headed off before they occurred.

My question is simple. Why wasn't the Innu Nation consulted on such an important part of what they are central to in Labrador?

Mr. Guilbeault: Thank you. As Mr. Campbell mentioned earlier, there have been ongoing discussions and consultations, not just on the preparation of this bill but on other aspects of conservation and land protection.

One of the challenges we face as a nation is that as we move forward in the implementation of the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples, or UNDRIP, for example, we have either parliamentary procedures, government procedures

Mme Cunningham : J'ajouterais simplement que nous avons utilisé le gabarit du Plan du réseau de Parcs Canada pour diviser le pays en biorégions selon l'écologie et la biodiversité. Nous nous efforçons de trouver des exemples représentatifs dans chacune de ces biorégions. Une série de critères y sont associés. Comme le ministre l'a mentionné, d'autres facteurs entrent en jeu et il y a certainement d'autres terres vierges qui comprennent des terres dont la protection est assurée par des Autochtones et des partenaires.

La présidente : Je vous pose cette question en raison de ce qui se passe au Québec avec les caribous. C'est triste. Cette espèce est menacée, et il y en a d'autres. Je pense donc qu'il serait important que vos critères tiennent compte de la perte de biodiversité et des espèces migratoires. Cela nous permettrait d'assurer une protection plus efficace.

M. Guilbeault : C'est une bonne question, sénatrice. Parlons des espèces en péril. Le commissaire à l'environnement a récemment publié un rapport dans lequel il souligne que le gouvernement fédéral accuse un retard dans la détermination des espèces en péril. Nous devons adopter une nouvelle approche où, au lieu de protéger une espèce donnée, nous protégeons les écosystèmes et l'habitat des espèces.

La présidente : L'habitat, c'est exactement cela.

M. Guilbeault : Il va sans dire que cela est lié au travail de conservation, ou, dans certains cas, de restauration, que Parcs Canada accomplit. Nous voulons assurer un meilleur arrimage entre ces éléments, ce qui n'a pas toujours été le cas par le passé.

Le sénateur Wells : J'aimerais vous poser une autre question au sujet de la nation innue. Je répète que des représentants sont derrière vous. La nation innue a joué un rôle de premier plan dans l'établissement du modèle de gestion de la réserve à vocation de parc national Monts Mealy. Elle a conclu un accord intérimaire et un accord sur les retombées industrielles. Toutefois, elle n'a pas été consultée avant le dépôt de ce projet de loi. Je pense qu'il est important de le dire, car c'est ce qui entraîne des frustrations et des différends qui auraient pu être évités avant qu'ils ne surviennent.

Ma question est fort simple. Pourquoi n'avez-vous pas consulté la nation innue qui est au cœur de cet élément si important au Labrador?

M. Guilbeault : Merci. Comme M. Campbell l'a dit plus tôt, nous avons tenu des discussions et des consultations continues, non seulement sur la rédaction de ce projet de loi, mais aussi sur d'autres éléments qui ont trait à la conservation et à la protection des terres.

L'un des défis auxquels nous sommes confrontés en tant que nation est qu'à mesure que nous progressons dans la mise en œuvre de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, nous nous heurtons à des procédures

or cabinet procedures that have not yet been updated to reflect our desire to fully implement the UNDRIP.

As a minister, I can't share a draft bill until it's been tabled in the Senate or the House of Commons. I don't have that authority because of cabinet privilege and because of parliamentary privilege.

As I said earlier, what we presented to you was what we thought was the best attempt to reflect the nature of those conversations. If we got it wrong, I'm happy to work on correcting this.

Senator Wells: I understand about cabinet privilege, but there are often — in fact, there are always — consultations with not only user groups but groups that are critical to the establishment of whatever the bill is. So to say that, well, you can't share the bill because of privilege — there are provisions that are worked on in the development of the bill. Obviously, consultations always happen. They happen in a budget. There are always pre-budget consultations, and that's a bill in itself.

If you want to address disputes, wait until the dispute happens. If you want to prevent them, consultations would have been helpful, certainly in this case where it is very sensitive about rights, land use and disputes between groups that will be affected by the implementation of this bill.

Mr. Guilbeault: Again, senator, I have recognized the sensitive nature of these issues, and we have had conversations and consultations with Indigenous nations on this. What we presented was what we thought was the best landing zone. If it is not that, we can correct that.

Senator Wells: Thank you.

Senator McCallum: We are going back to that topic again because it's very concerning to me that we have groups coming forward claiming Indigeneity because they have a First Nation, Métis or Inuit grandfather or grandmother four or five generations down, and they are claiming this Indigeneity. In our circle, we call this the last frontier — where the people are taking our identities, claiming our minds, claiming our bodies as First Nations, Métis and Inuit and going after our rights, lands, resources and benefits. As well, it seems the government is supporting this.

parlementaires, des procédures gouvernementales ou des procédures du Cabinet qui n'ont pas encore été mises à jour pour refléter notre volonté de mettre pleinement en œuvre la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones.

Dans mon rôle de ministre, je ne peux partager une ébauche de projet de loi avant qu'il n'ait été déposé au Sénat ou à la Chambre des communes. Je ne dispose pas de ce pouvoir en raison des privilèges du Cabinet et du privilège parlementaire.

Comme je l'ai déjà dit, ce que nous vous présentons reflète le mieux possible, selon nous, la teneur de ces conversations. Si nous nous sommes trompés, nous n'hésiterons pas à corriger le tir.

Le sénateur Wells : Je comprends le privilège du Cabinet, mais souvent, voire toujours, des consultations sont menées auprès non seulement des groupes d'utilisateurs, mais aussi des groupes qui sont essentiels à l'établissement du projet de loi, quel qu'il soit. Or, vous affirmez ne pas pouvoir communiquer le projet de loi en raison du privilège... Des dispositions sont façonnées pendant l'élaboration du projet de loi. Il y a évidemment toujours des consultations. Elles ont lieu dans le cadre du processus budgétaire. Il y a toujours des consultations pré-budgétaires, et c'est un projet de loi en soi.

Si vous voulez régler des différends, attendez que les conflits surviennent. Si vous voulez prévenir les litiges, il aurait été utile de mener des consultations, certainement dans une situation comme celle-ci où il s'agit d'un enjeu très sensible concernant les droits, l'utilisation des terres et les différends entre les groupes qui seront touchés par la mise en œuvre de ce projet de loi.

M. Guilbeault : Encore une fois, sénateur, j'ai tenu compte de la nature délicate de ces questions, et nous avons eu des discussions et des consultations à ce sujet avec les nations autochtones. Nous avons présenté ce que nous pensions être la meilleure solution. Dans le cas contraire, nous pouvons rectifier le tir.

Le sénateur Wells : Je vous remercie.

La sénatrice McCallum : Nous revenons encore sur ce sujet, car je trouve très préoccupant que des groupes revendiquent l'identité autochtone parce qu'ils ont un grand-père ou une grand-mère autochtone, métis ou inuit il y a quatre ou cinq générations, mais qui se disent Autochtones. Dans notre entourage, c'est ce que nous appelons l'ultime frontière — des gens s'approprient notre identité, revendiquent notre esprit et notre corps en tant que Premières Nations, Métis et Inuits, puis s'emparent de nos droits, de nos terres, de nos ressources et de nos avantages. Et il semble que le gouvernement soutienne cette démarche.

When we look back at this park, is Canada proposing to empower the superintendent to authorize cabin construction for personal use by anyone, when the 2015 MOU simply provided for existing cabins to be grandfathered? With this group that is not an established rights holder, 5,000 people will want to be putting in a cabin where right now there are 10 families.

What is the situation? Could you comment on the situation?

Mr. Guilbeault: To answer the first part of your question, senator, as Mr. Campbell pointed out earlier, this bill doesn't change anything to section 40 of the Canada National Parks Act that recognizes rights holders in the creation or expansion of existing national parks.

In terms of the cabin issue itself, I will turn to one of you for existing versus new construction?

Mr. Campbell: Within what is looked at within the act is — again, coming back too, there are two groups — one, and as previously mentioned by Senator Wells, the group in the establishment agreement, there were, in fact, two different types of groups. There were those who were rights holders and those who were traditional land users.

In the traditional land user definition, one of the elements within that agreement was also the establishment of what was called a shared understanding agreement with the NunatuKavut.

Senator, coming back to you, that is where, potentially within that incorporated group, there could be many thousands of members. Where we need to continue that discussion with the Innu Nation is to look at that from a cabin perspective.

There would be cooperative and co-management, in fact, with the two rights holders groups. We would be in a position where the superintendent could, and I'm not — but it would be under the direction of the three groups together — sorry, the two rights holders groups and Parks Canada — I don't want anybody to be confused about the three I am talking about — and the establishment of that.

Mr. Guilbeault: It is not a unilateral decision, to answer your question about the authority of the superintendent.

Senator MacDonald: Minister, you mentioned the government is going to expand parks. We are a big country, a big land mass. I think we could use more national parks, properly created.

You also mentioned marine sanctuaries; again, properly handled and in consultation with those who live and fish off the water, that is important. I do support it in principle. Can you give

Pour ce parc, le Canada propose-t-il d'habiliter le directeur à autoriser la construction de cabanes pour un usage personnel par quiconque, alors que le protocole d'entente de 2015 prévoyait simplement que les cabanes existantes bénéficieraient de droits acquis? Étant donné que ce groupe n'est pas un titulaire de droits établi, 5 000 personnes voudront construire une cabane là où se trouvent actuellement 10 familles.

Quelle est la situation? Pouvez-vous la commenter?

M. Guilbeault : Pour répondre à la première partie de votre question, sénatrice, M. Campbell a indiqué plus tôt que ce projet de loi ne change rien à l'article 40 de la Loi sur les parcs nationaux du Canada, qui tient compte des titulaires de droits lors de la création de parcs ou l'agrandissement des parcs nationaux existants.

Au sujet des cabanes, je m'en remets à l'un d'entre vous pour savoir si ce sont les constructions existantes ou neuves qui sont visées.

M. Campbell : Dans le cadre de la loi, il y a deux groupes. Le sénateur Wells a parlé de celui de l'entente d'établissement, mais il y avait en fait deux types de groupes, à savoir les titulaires de droits et les utilisateurs traditionnels des terres.

Un des éléments qui se trouvent dans la définition de l'utilisateur traditionnel des terres et de l'accord était également la création de ce qu'on appelait un protocole d'entente avec le NunatuKavut.

Sénateur, pour en revenir à vous, c'est ce groupe constitué en société qui pourrait compter plusieurs milliers de membres. Nous devons poursuivre la discussion avec la nation innue entourant les cabanes.

Il y aurait en fait une coopération et une cogestion des deux groupes titulaires de droits. Nous serions dans une position où le directeur pourrait, et je ne suis pas... Ce serait sous la direction des trois groupes réunis — veuillez m'excuser, des deux groupes titulaires de droits et de Parcs Canada. Je ne veux pas que quelqu'un soit dérouté par le chiffre trois. Il y aurait aussi l'établissement du mécanisme.

M. Guilbeault : Ce n'est pas une décision unilatérale, pour répondre à votre question sur le pouvoir du directeur.

Le sénateur MacDonald : Monsieur le ministre, vous avez dit que le gouvernement allait accroître la portée de Parcs Canada. Nous sommes un grand pays doté d'un vaste territoire. Je pense que nous aurions besoin de plus de parcs nationaux, qui seraient créés comme il se doit.

Vous avez également mentionné les sanctuaires marins; là encore, il est important de les gérer correctement et en consultation avec ceux qui vivent et pêchent dans ces eaux. J'y

us an update on what is going on with the proposed marine sanctuary in Port Hilford, Nova Scotia, and what you know about it?

For the record, Port Hilford is the birthplace of Wilf Carter, Canada's first international music star. I would like to see Port Hilford put back on the map with this marine sanctuary for whales.

Are you familiar with this project? Have you had any interaction with the people who are building or proposing this? Can you give us any update on it?

Mr. Guilbeault: I am not familiar with that project, senator. We could follow up with your office in writing on this to get you the right information. I don't have it with me.

Senator MacDonald: Thank you.

[Translation]

Senator Miville-Dechêne: I'll get right into it so as not to waste a moment.

Let's talk some more about Quebec. Recently, in March, the governments of Canada and Quebec announced their joint intention to begin the process to expand the boundaries of the Saguenay–St. Lawrence Marine Park. It is home to 2,200 species, some of which are vulnerable, such as the beloved beluga.

When will the park be expanded, and exactly what will you do to protect the belugas? There is a conflict between the region's tourism needs and the belugas' well-being. Will boats have to stay farther away? What's the plan for humans and belugas?

Mr. Guilbeault: That's a good question, Senator.

Depending on the project, a number of activities are allowed in protected marine areas. This may include fishing or even commercial fishing, as well as tourism and marine transportation, of course. The benefit of having conservation areas like these is that all activities have to prioritize conservation, and that's totally different from what happens outside conservation areas. For example, commercial vessels have to slow down. There's a code of practice for tourism and eco-tourism activities.

Senator Miville-Dechêne: There's not enough yet, because the populations —

suis favorable en principe. Pouvez-vous faire le point sur le projet de sanctuaire marin à Port Hilford, en Nouvelle-Écosse, et sur ce que vous savez à ce sujet?

En passant, Port Hilford est le lieu de naissance de Wilf Carter, la première vedette internationale de musique au Canada. J'aimerais que Port Hilford soit remis à l'honneur grâce à ce sanctuaire marin de baleines.

Connaissez-vous ce projet? Avez-vous eu des échanges avec ceux qui le conçoivent ou qui l'ont proposé? Pouvez-vous nous donner plus d'information là-dessus?

M. Guilbeault : Je ne connais pas ce projet, sénateur. Nous pourrions communiquer par écrit avec votre bureau à ce sujet afin de vous fournir les bons renseignements. Je ne les ai pas en main.

Le sénateur MacDonald : Je vous remercie.

[Français]

La sénatrice Miville-Dechêne : J'y vais pour ne pas perdre une seconde.

Je vous ramène au Québec. Récemment, en mars dernier, les gouvernements du Canada et du Québec ont annoncé leur intention commune d'amorcer les états permettant d'agrandir les limites du parc marin du Saguenay—Saint-Laurent. Il y a 2 200 espèces, dont certaines sont dans une situation précaire, comme le béluga qu'on aime beaucoup.

Quand aura lieu l'agrandissement de ce parc et qu'allez-vous faire précisément pour protéger les bélugas? Il faut comprendre qu'il y a une contradiction entre les besoins en matière de tourisme de cette région et le bien-être des bélugas. Est-ce qu'on va éloigner les bateaux? Qu'est-ce qu'on va faire avec les humains et les bélugas?

M. Guilbeault : C'est une bonne question, madame la sénatrice.

Dans le cas précis des aires marines protégées, selon les projets, plusieurs activités sont permises. On pense à la pêche et même à la pêche commerciale. On pense au tourisme et au transport maritime, bien évidemment. L'avantage d'avoir des aires de conservation comme celle-là, c'est que toutes ces activités doivent se faire en ayant comme priorité la conservation, ce qui est complètement différent de ce qui se passe à l'extérieur d'une aire de conservation. On parle de ralentissement de la vitesse des bateaux commerciaux. Il y a un code de pratique pour les activités touristiques et écotouristiques.

La sénatrice Miville-Dechêne : Il n'y en a pas encore assez, parce que les populations...

Mr. Guilbeault: It's important to understand that we're also seeing the impact of climate change on marine mammals in the St. Lawrence River and the Gulf of St. Lawrence. Things are going to get worse before they get better, unfortunately.

However, that means we have to take that into account in our analysis of the impact of human activity.

Does this mean there should be less tourism, a lower speed limit for commercial vehicles and less tourism activity overall? All activities permitted within these areas must prioritize conservation. I think it's great news that we're expanding the protected area significantly.

It was a little weird because we have this marine park where there's an imaginary line right in the middle of the St. Lawrence, and species such as belugas are protected on one side of it but not on the other.

Both the Government of Quebec and the federal government were completely in agreement about basing protection more on ecosystems than on imaginary lines.

Mr. Campbell can elaborate on that.

Mr. Campbell: We're holding consultations with all the town representatives, all the Indigenous groups —

Mr. Guilbeault: Fishers' associations —

Mr. Campbell: We're going to consult all the industrial associations over the coming year. Then there'll be feasibility studies.

Senator Miville-Dechêne: Thank you.

The Chair: Thank you, Minister.

I would also like to thank the Parks Canada senior officials.

Before we adjourn, I have a reminder for my colleagues.

[*English*]

Next week, there is a plan to hear from a panel in the first hour, then we will start the clause-by-clause consideration of this bill next Tuesday, if permission is granted.

Thank you.

(The committee adjourned.)

M. Guilbeault : En fait, il faut comprendre que, particulièrement dans le cas des mammifères marins dans le fleuve Saint-Laurent et dans le golfe du Saint-Laurent, on constate également l'impact des changements climatiques. Avant d'aller mieux, cela va empirer, hélas.

Toutefois, cela veut dire qu'il faut tenir compte de cela dans l'analyse des impacts des activités humaines.

Est-ce que cela signifie qu'il devrait y avoir moins de tourisme, une vitesse encore plus ralentie pour les navires commerciaux, une réduction de toutes les activités touristiques? Toutes les activités qui sont permises à l'intérieur de ces aires doivent avoir comme priorité la conservation. Je pense que c'est une très bonne nouvelle qu'on augmente de beaucoup l'aire de protection.

C'était un peu bizarre, parce qu'on a un parc marin où il y a une ligne imaginaire en plein milieu du fleuve Saint-Laurent et que d'un côté, les espèces sont protégées — les bélugas par exemple —, alors que de l'autre, elles ne le sont pas.

Tant le gouvernement du Québec que le gouvernement fédéral étaient entièrement d'accord pour créer une protection qui soit beaucoup plus centrée sur les écosystèmes que sur des lignes imaginaires.

M. Campbell pourrait ajouter des commentaires.

M. Campbell : Nous menons des consultations auprès de tous les représentants des villages, tous les groupes autochtones...

M. Guilbeault : Les associations de pêcheurs...

M. Campbell : Nous mènerons des consultations auprès de toutes les associations industrielles au cours de la prochaine année. Par la suite, des études de faisabilité seront faites.

La sénatrice Miville-Dechêne : Merci.

La présidente : Je vous remercie, monsieur le ministre.

Je remercie également les hauts fonctionnaires de Parcs Canada.

Avant de terminer, j'aimerais faire un rappel à mes collègues.

[*Traduction*]

La semaine prochaine, nous devrions avoir un groupe de témoins pour la première heure, puis nous commencerons l'étude article par article du projet de loi mardi prochain, si nous en avons la permission.

Je vous remercie.

(La séance est levée.)